

LE PORTE-PAROLE DU MAE EST FORMEL  
«Aucun malentendu entre l'Algérie et l'Arabie Saoudite»  
P. 28

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 9 Avril 2015 - 19 Jounada al Thani 1436 - N° 924 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

**Le Président Bouteflika reçoit le président du Conseil national palestinien**

P. 28



DIALOGUE STRATÉGIQUE ALGÉRO-AMÉRICAIN :  
Début des travaux du au niveau des experts à Washington  
P. 28

ALGÉRIE - LUXEMBOURG  
M. Sellal reçoit le ministre luxembourgeois du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale  
P. 28

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

**M. SELLAL EN VISITE DE TRAVAIL DANS LA WILAYA D'OUARGLA**

**Une visite très attendue**

Walid B.

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal reprend aujourd'hui son bâton de pèlerin en se rendant à Ouargla, au cœur des Oasis, pour une visite de travail très attendue par la population locale.

Dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du programme du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le chef de l'exécutif procèdera au lancement de plusieurs projets de développement et écouterà les représentants de la société civile qui aura l'opportunité de poser l'ensemble des problèmes entravant le développement local.

P. 3



**M. KADI L'A AFFIRMÉ «L'Algérie atteindra son autosuffisance en ciment» d'ici fin 2017**

P. 3

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES À PARTIR DE BISKRA :  
«Le rayonnement des savants algériens est palpable en Afrique et dans le monde»  
P. 3

COMMERCE  
Le projet de loi sur l'import-export devant la commission des affaires économiques de l'APN  
P. 4

L'Ecole des cadets de la Nation d'Oran parie sur le développement technologique  
P. 5

SANTÉ

**GANGLIONS : Quand faut-il s'inquiéter ?**  
Pages 14-15

L'UTILISATION DE L'INTERNET PAR LES MINEURS EN DÉBAT AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE

**Le renforcement des mesures de contrôle souligné**  
P. 12

FOOTBALL

LE PRÉSIDENT DU COA MUSTAPHA BERRAF L'AVAIT PRÉDIT  
La CAN-2017 confiée au Gabon  
P. 25



ORAN

**560 secouristes formés par le C-RA depuis 2013**  
P. 12



► **Régions Nord : 22° à Alger**

Temps généralement ensoleillé à partiellement voilé vers les régions de l'Ouest.  
Les vents seront modérés.  
La mer sera agitée.



► **Régions Sud : 30° à Tamanrasset**

Temps généralement ensoleillé.  
Les vents seront modérés avec soulèvements de sable locaux.

**DEMAIN À LA RÉSIDENCE DJENAN EL MITHAK**

**7<sup>e</sup> session de la Commission mixte algéro-chinoise**



Dans le cadre de la coopération économique entre l'Algérie et la Chine, et en prévision de la prochaine visite officielle de haut niveau en Chine, le ministre du Commerce, M. Amara Benyounes, coprésidera en plénière avec M. Gao Hucheng ministre chinois du Commerce, la 7<sup>e</sup> session de la Commission mixte algéro-chinoise, demain vendredi 10 avril à partir de 17h à la résidence Djenan El Mithak. Les deux parties auront à évoquer, lors de cette rencontre, l'état de la coopération bilatérale entre les deux pays dans différents domaines, ainsi que les opportunités et moyens à l'effet de renforcer et d'élargir davantage les relations de coopération.

**TRANSPORTS**  
**Ghoul à Alger et Blida**



Le ministre des Transports, le D<sup>r</sup> Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection au niveau des wilayas d'Alger et de Blida. Le ministre procédera au lancement du service wifi au niveau des bus de l'Etusa ainsi qu'à la visite des projets du secteur dans la wilaya de Blida.

► **PROTECTION CIVILE**  
**Journée de formation sur les risques majeurs en milieu scolaire à Alger**



Une journée d'étude sur les risques majeurs en milieu scolaire sera organisée aujourd'hui par la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger, a annoncé hier la cellule de communication. Cette journée de formation (sur les risques majeurs en milieu scolaire) dans la wilaya d'Alger sera donnée d'abord au profit du personnel enseignant, de l'encadrement des écoles, des inspecteurs de l'éducation, ainsi que pour les sapeurs-pompiers eux-mêmes, a indiqué la même source. Cette formation sera concrétisée au cours de la prochaine année scolaire par des campagnes de sensibilisation menée dans les écoles au profit autant des enseignants que des élèves et le personnel administratif en cas de risques majeurs. "Il s'agit de montrer et d'inclure aux élèves et aux enseignants la conduite à tenir en cas de séisme par exemple", explique le chargé de la communication à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger.

**SAMEDI 11 AVRIL AU FORUM DE DK NEWS**

**«La modernisation de l'administration et ses implications sur le citoyen»**

Le Directeur général des Transmissions nationales au ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales, M. Cherif Kichou, sera l'invité samedi 11 avril à 10h30 du Forum de DK News, pour animer une conférence qui traitera de «La modernisation de l'administration et ses implications sur le citoyen». M. Kichou évoquera notamment les mesures prises pour rapprocher l'administration du citoyen, et



les résultats enregistrés par cette opération d'envergure nationale. D'autres sujets seront abordés également au cours de cette rencontre qui aura lieu au centre de presse de notre publication, siège 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

**LE 13 ET 14 AVRIL À L'HÔTEL ESSAFIR Session de formation pour les journalistes sur les droits de l'Homme**

Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPDH), M. Farouk Ksentini, présidera lundi 13 avril 2015 à partir de 8h30 au niveau de l'hôtel Essafir, l'ouverture des travaux d'une session de formation sur les droits de l'Homme au profit des journalistes. Cette session de formation placée sous le thème «Journaliste et droits de l'Homme», est organisée par la CNCPDH en partenariat avec l'ambassade du Canada à Alger à travers l'ONG, «Journalistes for human rights».



**CE MATIN À 9H**  
**Mobilis et l'ETUSA lancent le bus connecté**



Mobilis et l'ETUSA lancent pour la première fois en Algérie le bus connecté, qui a pour but l'amélioration de la prestation de service aux voyageurs de l'établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA), en offrant un confort technologique pour mieux apprécier les déplacements. Le lancement officiel de ce service, se fera suite à la signature d'un protocole d'accord entre Mobilis et l'ETUSA, lors d'une cérémonie officielle qui se tiendra ce matin à 9h au niveau du siège de l'ETUSA de Ghermouli à Alger. Une telle opération démontre encore une fois l'implication de Mobilis dans les projets de société de grande envergure en innovant et restant le percuteur dans ce type d'initiatives, qui vient s'ajouter à ce qui a été concrétisé avec Sonelgaz et Naftal.

► **DEMAIN AU SIÈGE DE L'ASMA**

**Réunion ordinaire du bureau national**



Le commandant général de l'association des anciens scouts musulmans algériens, Mustapha Saâdoun, présidera vendredi 10 avril, les travaux de la réunion ordinaire du bureau national. La rencontre aura lieu au siège de l'association sis Place des Martyrs, Alger, a indiqué le responsable de la communication est des relations publics M. Mounir Arbia.

► **CET APRÈS-MIDI À L'USTHB**  
**Rencontre avec les chefs d'entreprise**

Afin de renforcer et développer le partenariat avec le secteur socio-économique, l'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (Usthb), organise cet après-midi à partir de 14h, au niveau de la salle du Conseil de l'université, une rencontre avec les chefs d'entreprises publiques et privées.



► **SAMEDI 11 AVRIL À 14H**  
**M. Bachir Messaitfa invité du Forum culturel d'El Wassat**



Pour sa première édition, le Forum culturel du quotidien *El Wassat*, reçoit samedi 11 avril à partir de 14h, l'ancien secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la Prospective et des Statistiques, M. Bachir Messaitfa, pour une conférence-débat «Les statistiques et la prospective culturelle en Algérie».



## CONVENTIONS DE PARTENARIAT ENTRE LES SECTEURS DE L'EAU ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE Necib et Bedoui placent sur un programme ambitieux



Deux conventions de partenariat ont été signées, mardi à Alger, entre les deux secteurs de l'eau et de la formation professionnelle visant l'amélioration de la formation dans les métiers relevant des activités de l'hydraulique.

La première convention, signée entre les deux ministères, respectivement des Ressources en eau et de la Formation et de l'enseignement professionnels, porte sur la formation continue de 6 338 agents couvrant 26 nouveaux métiers, a précisé le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, lors de la cérémonie de signature de ces conventions.

Ces métiers sont liés notamment aux ressources conventionnelles (barrages, eaux souterraines...) et non conventionnelles (eau de mer dessalée, eaux épuriées...) pour lesquels les instituts de formation du secteur ne dispensent pas encore de formation.

Il s'agit aussi des métiers relevant du transfert de l'eau, de l'appui à l'irrigation, du développement de l'assainissement et de la protection de l'environnement, de la distribution de l'eau potable et de la réhabilitation des réseaux.

«C'est une valeuruse occasion dédiée à amorcer un dialogue entre le monde de la formation et celui du monde professionnel afin de promouvoir une collaboration fructueuse entre nos deux secteurs», a soutenu le ministre, en soulignant que ce partenariat s'ins-

crit dans le cadre de la mise en œuvre de l'instruction du Premier ministre relative à la formation continue, au recyclage et au perfectionnement.

La concrétisation de ce partenariat s'effectuera notamment à travers l'intégration de nouveaux métiers et spécialités identifiés par le secteur des ressources en eau dans la nomenclature nationale des spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels.

Elle s'effectuera aussi par l'adaptation et l'enrichissement des programmes pédagogiques relatifs aux ressources en eau, élaborés par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels en vue de leur mise à niveau par rapport aux normes internationales.

Cette convention sera appliquée conformément à une instruction interministérielle, signée également, lors de cette cérémonie, entre les deux départements ministériels, portant sur les conditions et modalités pratiques de ce partenariat.

Selon le ministre des Ressources en eau, les besoins exprimés par son secteur en matière de formation de base sont de l'ordre de 2 474 agents dans 17 spécialités, et ce, pour le quinquennat 2015-2019. Quant à la seconde convention, elle a été signée entre la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Alger et la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seal).

Elle consiste à prendre en charge les stagiaires par le biais de la formation par apprentissage dans les différentes structures de SEAL.

Pour le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, Noureddine Bedoui, ce partenariat vise principalement à assurer les qualifications et les mettre à disposition des organismes chargés de l'exploitation et de la gestion des ressources hydrauliques et à prendre en charge les besoins en formation.

Grâce au partenariat entre la Seal et la Direction de la formation de la wilaya d'Alger, près de 2 500 jeunes intégreront la formation professionnelle par l'apprentissage, a-t-il souligné.

La coopération entre les deux ministères, a-t-il ajouté, vise aussi à mettre en place des «centres d'excellence» dans la formation des métiers de l'eau selon les normes et standards universels, qui seront appuyés par l'expertise internationale dans des sites relevant soit du secteur de la formation soit de celui des ressources en eau.

À propos, il a cité l'exemple du Centre national de formation aux métiers de l'eau, relevant de l'Algérienne des eaux (ADE), situé à Cherarba (Alger), et réalisé dans le cadre de la coopération algéro-belge.

D'une capacité d'accueil de 160 stagiaires, ce centre, qui entrera en activité en septembre prochain, dispenserà des formations en topographie, électrotechnique, réseaux de distribution d'eau potable et en pompage des eaux essentiellement.

Ces conventions interviennent dans le cadre de la réalisation du plan quinquennal de formation 2015-2019 pour le secteur des Ressources en eau.

## BENGHEBRIT CONFIRME : «Le ministère de l'Education nationale va récupérer tous les Instituts de technologie de l'éducation

Le ministère de l'Education nationale va récupérer tous les Instituts de technologie de l'éducation (ITE) pour en faire des structures de formation et de recyclage des personnels du secteur, a affirmé, mardi à Guelma, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit.

La ministre a indiqué, au cours d'un point de presse improvisé en marge d'une visite de travail dans cette wilaya, que son département, qui a d'ores et déjà récupéré 13 instituts mis à la disposition d'autres secteurs dans plusieurs wilayas, s'apprête à en récupérer 8 autres.

La récupération de ces structures, devenue une «nécessité impérieuse» pour le ministère de l'Education nationale qui pourra les utiliser pour la formation continue des travailleurs du secteur, qu'il s'agisse d'enseignants ou de personnels administratifs.

Quoique il en soit, toutes les wilayas du pays seront dotées, dans l'avenir, de structures de formation et de recyclage des personnels de l'éducation nationale, a souligné Mme Benghebrit.

La ministre avait auparavant rassuré les lycéens concernés par le baccalauréat, à chacune des étapes de sa tournée dans la wilaya de Guelma, en affirmant que cet examen, sera or-



dinaire et ne différera en rien des bacs des années précédentes, et comportera que des sujets se rapportant au programme enseigné.

Mme Benghebrit, arrivée la veille au soir à Guelma, a inauguré, au cours de sa tournée, trois nouveaux lycées dans les communes d'Aïn Reggada, de Bendjerrah et de Beni Mezline, un collège d'enseignement moyen (CEM) à Aïn Makhloû, et inspecté deux lycées en construction à Oued Zenati et Guelma, avant de poser la première pierre de plusieurs groupes scolaires du cycle primaire.

## La commission de révision des statuts particuliers du personnel de l'éducation, un espace de résolution des problèmes

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé mardi à Guelma que la commission chargée de réviser les statuts particuliers du personnel de l'éducation, installée ce mardi à Alger et regroupant la tutelle et 10 organisations syndicales, constituera un «espace pour étudier minutieusement les problèmes posés et les résoudre».

Le ministère est «fermement déterminé à traiter positivement les diverses préoccupations et les problèmes soulevés par les syndicats à propos des déséquilibres relevés dans le statut des travailleurs de l'éducation nationale, élaboré en 2008», a affirmé Mme Benghebrit au cours d'une intervention sur les ondes de la radio nationale de Guelma. Elle a également indiqué que les représentants syndicaux ont

été destinataires d'une copie de «la charte de la déontologie et de la stabilité» en vue de son enrichissement pour qu'elle devienne un «contrat» engageant toutes les parties: tutelle, enseignants, élèves et parents d'élèves. Ce projet servira de «plate-forme» pour conduire tous les partenaires à améliorer les modes de gestion du secteur, rompre avec l'instabilité et trouver des voies pour résoudre les problèmes autrement que par l'arrêt du travail et la grève.

La ministre de l'Education nationale a clôturé sa tournée dans la wilaya de Guelma par l'inauguration d'un lycée à Beni Mezline, à 25 km à l'Est de Guelma, suivie de l'inspection du chantier de construction d'un collège d'enseignement moyen (CEM) dans la commune de Bouchéguif, à l'extrême Est de la wilaya.



## Le projet de loi sur l'import-export devant la commission des affaires économiques de l'APN

diqué un communiqué de cette institution.

Le projet de loi amendant et complétant l'ordonnance n°03/04 promulguée en 2003, s'inscrit dans le cadre de l'adaptation de la législation algérienne aux conventions de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) notamment celle régissant les licences d'import-export en prévision d'une adhésion à cette instance, a affirmé M. Amara Benyounès lors de la réunion présidée par Ahmed Saâdani, président de la commission, en présence du ministre des Relations avec le parlement, Mahi Khelil. Il a précisé que le texte traduisait la volonté de l'Etat de poursuivre la promotion des exportations hors hydrocarbures et d'assurer un encadrement efficient des importations afin de réaliser l'équilibre et le professionnalisme en matière de commerce extérieur. Il a souligné

à cet effet, l'introduction de plusieurs amendements sur le projet de loi et qui se résument en la réforme de l'article 2 qui consacre le principe de la liberté des opérations du commerce extérieur et les exceptions y afférentes.

L'article 3 a fait également l'objet d'une révision dans le but d'assurer la gestion des exceptions du principe de la liberté des opérations du commerce extérieur par l'application de mesures de contrôle et la mise en place de restrictions telles la protection des ressources naturelles tarifées, la garantie des quantités indispensables de matières premières à l'industrie nationale de transformation et l'application des mesures pour l'acquisition et la distribution des produits en cas de pénurie ouverte la préservation des équilibres financiers et celui du marché. De son côté, M. Saâdani a souligné

que ce projet de texte apportait un éclairage sur les motifs d'établissement des licences import-export visant à réduire la commercialisation de certaines ressources naturelles tarifées et garantir une industrie manufacturière nationale ouverte la préservation des équilibres financiers extérieurs du pays.

Après exposé, les députés ont fait part de leurs interrogations qui s'articulaient principalement autour du bilan de l'application des dispositions de la loi en vigueur pour mieux comprendre les amendements introduits.

Ils ont estimé nécessaire le contrôle des licences pour protéger le marché national, apportant à la mise en place de mécanismes susceptibles d'empêcher l'augmentation de la facture des importations.

Le ministre du Commerce, Amara Benyounès, a présenté un projet de loi relatifs aux règles générales appliquées aux opérations d'import-export devant la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN), a in-

# L'Ecole des cadets de la nation d'Oran parie sur le développement technologique

L'école des cadets de la nation d'Oran Chahid Hamdani Adda dit Si Othmane parle sur le développement technologique en méthodologie pédagogique adoptée, a déclaré mardi son commandant le général Abdelaziz Haouam.



A l'occasion d'une visite à cette École par la commission de Défense nationale à l'Assemblée populaire nationale (APN) conduite par son président, Belkacem Bensalem, cet officier supérieur a souligné que l'établissement de formation veille au développement des technologies qui permettent d'accroître le niveau et les aptitudes des scientifiques de ses élèves.

Le général Haouam a ajouté que l'enjeu de développement pédagogique à l'école s'inscrit dans le cadre du grand intérêt accordé par l'état-major de l'ANP à la formation et la modernisation.

Il a abordé, à cette occasion, les moyens et possibilités dont dispose

l'école des cadets de la nation d'Oran dans ce domaine, à l'instar des laboratoires d'informatique et des sciences expérimentales dotées de systèmes modernes d'enseignement et ceux des langues étrangères.

Les membres de la commission de défense nationale à l'APN ont saisi l'occasion pour s'enquérir des conditions d'enseignement dans cette école et les formations dispensées, dont la formation de base et l'enseignement des bases de la citoyenneté qui les qualifient à accéder aux écoles supérieures de l'ANP.

Ils ont également visité des structures et commodités dont recèle cette école qui compte 324 élèves des trois

classes secondaires disposant de 18 salles, amphithéâtres, laboratoires et espaces de sport, de loisirs et de culture. L'école des cadets de la Nation d'Oran est ouverte depuis 2008 sur décision du président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelaziz Bouteflika. Elle a pour mission la relance des Écoles des cadets de la Nation qui constituent le prolongement des Écoles des cadets de la Révolution historiques.

Depuis son ouverture, cette École a décroché les premiers taux de réussite au baccalauréat et les premières places au concours et compétitions scientifiques et sportives.

## RÉUNION AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR Développement et préoccupations des citoyens dans la wilaya de Relizane

Les perspectives de développement et les préoccupations des citoyens dans la wilaya de Relizane étaient au centre d'un exposé présenté mercredi au ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, par le wali par intérim, Belkacem Seimi, en présence

Dans une déclaration à la presse, M. Selimi a indiqué avoir évoqué lors de cette rencontre avec des cadres centraux du ministère de l'Intérieur et son secrétaire général Ahmed Adli «les questions ayant trait aux préoccupations des citoyens de cette wilaya notamment le logement et le développement local». Il a rappelé à cette occasion les «moyens importants» dont a bénéficié la wilaya de Relizane durant la période 2000-

2015 dans le cadre des programmes de développement, notamment sur le dossier de l'hydraulique, le projet de dessalage d'El-Magtaa» devant approvisionner la région à partir de cette année.

Le dossier des routes et le désenclavement des régions isolées, a été également évoqué lors de cette rencontre, selon le même responsable.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres initiées par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaiz, avec les walis pour soulever les préoccupations des citoyens et relever les défis du développement local.

## ORGANISÉE PAR L'AIG

### Journée d'étude sur la protection de l'environnement dans le développement du gaz de schiste

L'Association algérienne de l'industrie du gaz (AIG) a organisé, mercredi à Alger, une journée d'étude sur la protection de l'environnement dans le développement du gaz de schiste au profit de la communauté universitaire, des experts du secteur de l'énergie et des différentes parties prenantes dans le domaine de cette source d'énergie. L'AIG a inscrit cette action dans le cadre de sa contribution pour asseoir un débat scientifique concernant les aspects environnementaux du gaz de schiste.

Intervenant à l'ouverture de cette journée d'étude, M. Rachid Bessaoud, membre du conseil de l'AIG et chercheur et expert en environnement, a souligné que l'AIG, en sa qualité d'association citoyenne, «ne peut ignorer le débat actuel sur le gaz de schiste qui

suscite un engouement grandissant dans le pays, tout comme elle ne saurait échapper les controverses relatives aux impacts liés aux questions environnementales».

A cet effet, l'association a convié des spécialistes canadiens du bureau d'études international Golder Associés, spécialisé dans les sciences de la Terre, de l'environnement et de l'énergie.

Les conférences présentées lors de cette journée ont pour but de permettre aux participants d'avoir une vue d'ensemble sur les enjeux opérationnels et techniques entourant la préservation de l'environnement dans le cadre du développement des gaz de schiste.

Les experts de Golder Associés, relevant de ses bureaux du Canada, de l'Afrique du Sud, des Etats-Unis et de

la Pologne, ont présenté les meilleures pratiques dans le domaine de l'exploitation du gaz de schiste à travers le monde.

Il s'agit des cas réels de leçons apprises et de solutions concrètes mises en œuvre pour réduire les impacts environnementaux des différentes opérations liées au développement des gaz de schiste, et à leur exploitation.

Le programme de cette rencontre s'articule autour des questions liées, entre autres, aux opportunités de développement du gaz de schiste, aux impacts environnementaux, à la protection des ressources en eau, au contrôle de la fracturation, aux techniques alternatives à la fracturation hydraulique (fracturation sèche) et aux expériences analogues dans le contexte algérien (zones arides).

**2015, ANNÉE INTERNATIONALE DE LA LUMIÈRE  
Le ministère de l'Enseignement supérieur organise des activités les 11 et 12 avril**



Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé mardi l'organisation de plusieurs activités, les 11 et 12 avril autour de la manifestation universelle «2015, Année internationale de la lumière».

A l'occasion de cette manifestation, proclamée par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, lors de sa 68ème session tenue le 20 décembre 2013, le ministère organise au palais de la culture Moudi Zakaria (Alger) nombre d'activités sous le thème «la lumière dans tous ses états», précise un communiqué de ce département.

Il s'agit notamment de conférences thématiques, des ateliers, des démonstrations, des expositions ainsi que des projections en relation avec la lumière, depuis la bougie en passant par l'utilisation de la lampe à huile et ce, jusqu'à nos jours, souligne le communiqué. Le ministère de l'enseignement supérieur explique que «l'année 2015 correspond à d'importants moments de l'histoire de l'humanité, des anniversaires et des événements ayant marqué l'histoire des sciences de la lumière».

Il cite notamment les travaux sur l'optique d'Ibn Al Haytam en 1015, la théorie ondulatoire de la lumière avancée par Fresnel en 1815, la théorie électromagnétique de la propagation de la lumière avancée par Maxwell en 1865, les théories d'Einstein sur l'effet photoélectrique en 1905 et sur les liens entre la lumière cosmologique mise en évidence par la relativité générale en 1915. Le ministère évoque également la découverte du Fond Diffus Cosmologique par Penzias et Wilson de même que les travaux de Kao sur la transmission de la lumière dans les fibres optiques pour communication en 1965.

«En proclamant une année internationale sur le thème de la lumière et ses innombrables applications, les Nations-Unies reconnaissent l'importance de la sensibilisation à l'échelle mondiale sur la manière dont la lumière et les technologies, peuvent promouvoir le développement durable et apporter des solutions aux défis mondiaux que sont l'énergie, l'éducation, l'agriculture et la santé», relève le ministère.

## La CNLTD annonce l'organisation de plusieurs conférences thématiques

La Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique (Cnld) a annoncé, mardi à Alger, l'organisation durant les mois d'avril et de mai de plusieurs conférences thématiques.

Ces conférences porteront sur plusieurs thèmes dont «l'impact de la chute des cours du pétrole sur l'Algérie» et «la transition démocratique et l'état des libertés», indique un communiqué de la Cnld rendu public à l'issue d'une réunion ordinaire consacrée à l'examen de la conjoncture politique et socio-économique du pays.

La réunion de la Cnld a également porté sur la révision constitutionnelle et le congrès prévu dans les semaines à venir, conclut le communiqué.



## ALGÉRIE - LUXEMBOURG

# L'Algérie et le Luxembourg travaillent à promouvoir leur coopération en matière de formation et d'emploi

L'Algérie et le Luxembourg travaillent à «promouvoir» et à donner une nouvelle «impulsion» à leur coopération en matière de formation et d'emploi, a souligné mardi à Alger le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, Nicholas Schmit.



Le ministre luxembourgeois reçu par M. Sellal

Le ministre luxembourgeois a indiqué, à l'issue d'un entretien avec le ministre du Travail, de l'Emploi et la Sécurité sociale, Mohamed Ghazi, que «les deux pays sont en train de travailler sur un certain nombre d'actions qui visent à promouvoir l'emploi des jeunes et la formation, non seulement entre le Luxembourg et l'Algérie mais surtout entre l'Union européenne et l'Algérie».

M. Schmit, rappelé dans ce sens, qu'il a eu à discuter il y a quelques mois sur des initiatives «communes» concernant la promotion de l'emploi des jeunes, relevant que la rencontre était une occasion pour «poser les bons jalons pour progresser et donner une nouvelle impulsion à la coopération dans ce domaine». Pour sa part, M. Ghazi a déclaré que les

discussions ont porté notamment sur les possibilités de tracer ensemble des objectifs pour la formation des jeunes chômeurs aux nouvelles techniques notamment dans les secteurs du bâtiment et de l'agriculture afin de leur permettre de se réconcilier avec ces domaines jusque là délaissés.

Le ministre du travail et de l'emploi a rappelé que sa rencontre avec M. Schmit à Madrid, l'été dernier, était «l'occasion pour réfléchir à une coordination entre les deux pays, et l'initiative était venue du ministre luxembourgeois.

Il a également noté que les deux parties ont examiné les mesures qui pourraient être mises en place avec l'Union européenne et même avec les pays du Maghreb pour qu'il y ait une vision globale en matière

de formation et d'emploi. M. Ghazi a relevé que le ministre luxembourgeois dont le pays présidera l'Union européenne durant le second semestre de l'année en cours, a exprimé une volonté d'établir un partenariat entre l'Union européenne et les pays du sud de la Méditerranée dans ce domaine, qualifiant la rencontre avec M. Schmit de «fructueuse».

La visite de Nicholas Schmit s'inscrit dans le cadre de la préparation de la réunion informelle des ministres du Travail et de l'Emploi de l'Union européenne et des pays du Maghreb.

Elle vise à identifier les possibilités de coopération dans le domaine de la lutte contre le chômage des jeunes, notamment en mettant l'accent sur le développement de la formation professionnelle.

## EMPLOI

### Nicolas Schmit plaide pour «d'avantage» de coopération entre l'UE et le Maghreb

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire du Luxembourg, Nicolas Schmit, a plaidé mercredi pour «d'avantage» de coopération entre l'Union européenne (UE) et les pays du Maghreb dans la prise en charge de la question de l'emploi des jeunes.

«Il faut davantage de coopération entre l'Union européenne (UE) et les pays du Maghreb», a déclaré le responsable qui a effectué une visite dans les stands du Salon national de l'emploi qui se tient du 5 au 12 avril 2015 à la Safex, relevant, à cet effet, que «des projets méritent d'être encouragés».

Le ministre luxembourgeois qui se déclare «impressionné» par «le dynamisme de la jeunesse algérienne qui est en train de prendre en main son avenir», a encouragé les responsables algériens à «promouvoir l'entrepreneuriat» et à «soutenir les jeunes qui veulent créer des entreprises».

Nicolas Schmit a été accompagné dans sa tournée au Salon de l'emploi par le DG de l'ANEM (Agence nationale de l'emploi), Mohand Tahar Challal, le DG de l'Ansej (Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes), Mou-



rad Zemali et le DG de la Cnac (Caisse nationale d'assurance chômage), Taleb Ahmed Chawki. Nicolas Schmit, qui a été reçu auparavant par le Premier ministre Abdelmalek Sellal, se trouve en Algérie dans le cadre de la préparation de la présidence luxembourgeoise de l'Union européenne au second semestre 2015.

## ALGÉRIE - PALESTINE

### MM. Ould Khelifa et Zaanoun passent en revue les derniers développements de la cause palestinienne



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a passé en revue mardi à Alger avec le président du Conseil national palestinien, Salim Zaanoun, les derniers développements de la cause palestinienne, indique un communiqué de l'APN.

Selon le communiqué publié à l'issue de l'audience accordée par M. Ould Khelifa au président du Conseil national palestinien et la délégation l'accompagnant,

M. Ould Khelifa a évoqué avec son hôte les derniers développements de la cause palestinienne, soulignant que la lutte des deux peuples et leurs aspirations communes ont contribué à la consolidation des relations algéro-palestiniennes.

«La cause palestinienne demeure, en dépit des circonstances, à la tête des priorités», a indiqué M. Ould Khelifa mettant en avant «le soutien permanent de l'Algérie à la cause palestinienne», a-t-il souligné.

Le président de l'APN a appelé toutes les factions «à se mobiliser autour d'un seul objectif qui consiste dans la libération de la Palestine», mettant en garde contre les «conséquences de la scission qui ne sert que les intérêts de l'ennemi».

M. Ould Khelifa a estimé que le «vote en faveur de la reconnaissance de l'Etat de Palestine au niveau de plusieurs parlements européens ajoutera de nouveaux acquis à la cause palestinienne».

S'agissant de la coopération parlementaire, le président de l'APN a salué le rôle du groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Palestine», soulignant que la «coopération demeure ouverte dans tous les domaines, notamment en ce qui concerne la réhabilitation et la formation des cadres». «La Révolution algérienne reste une référence pour les Palestiniens», a affirmé Salim Zaanoun, exprimant sa reconnaissance pour le soutien indéfectible de l'Algérie. «L'Algérie a de tout temps été intrinsèque quant à ces principes ce qui a fait d'elle un abri sûr, au moment même où le monde arabe souffre de tiraillements du fait de plans de division dissimulés sous le couvert du printemps arabe».

À cette occasion, M. Zaanoun a salué «les acquis réalisés par l'Algérie, grâce à la clairvoyance du président de la République, Abdelaziz Bouteflika», se disant optimiste quant à l'avenir de la coopération entre l'Algérie et la Palestine». Le président du conseil national palestinien avait entamé dimanche une visite de cinq jours en Algérie, à l'invitation du président du conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah.

## ADHÉSION DE LA PALESTINE À LA CPI

### Les dirigeants palestiniens assument pleinement leur responsabilité

Le président du Conseil national palestinien, Salim Zaanoun, a affirmé, mardi, que les dirigeants palestiniens assument pleinement leur responsabilité concernant l'adhésion de la Palestine à la CPI, réaffirmant la détermination à poursuivre la lutte en dépit des entraves posées par l'occupant israélien.

«Nous sommes prêts à payer le prix que nous coûtera notre adhésion à la CPI, dans le seul objectif de réaliser nos aspirations à la liberté et à l'indépendance», a indiqué M. Zaanoun lors d'une rencontre avec les membres de la communauté palestinienne établie en Algérie au siège de l'ambassade de Palestine.

De son côté, le président du comité politique du Conseil national palestinien, Abdallah Abdallah, a indiqué que le parcours du militantisme palestinien a été mené sur un terrain jonché d'entraves posées par l'occupant israélien, mais nous demeurons plus que jamais attachés à notre noble objectif qu'est l'édification d'un Etat palestinien avec Al Qods comme capitale».

La délégation du Conseil national palestinien a écouté les préoccupations des membres de la communauté palestinienne établie en Algérie concernant la situation politique et sécuritaire qui prévaut en Palestine et la situation des réfugiés palestiniens».

APS

## GRANDE-BRETAGNE

### Les prix du pétrole repartent à la hausse



Les cours du pétrole repartaient à la hausse mardi en fin d'échanges européens, soutenus toujours par l'accord-cadre passé entre les grandes puissances et l'Iran, mais le marché reste attentif à la publication des stocks américains de brut.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 58,69 dollars sur l'International Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 57 cents par rapport à la clôture de lundi.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance perdait 1,48 dollar à 53,33 dollars. Les cours se sont repris, avec le retour des opérateurs de marché après les fêtes de Pâques, et une baisse de forme en partie liée à des prises de bénéfices après les bonnes performances de la veille. Le marché reste attentif aux chiffres sur les réserves américaines de qui seront publiés mercredi par le département américain de l'énergie.

Les experts tablaient mardi sur une hausse des réserves américaines de brut de 3 millions de barils pour la semaine achevée le 3 avril. Néanmoins, l'adhésion de l'Iran à la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB), initiée par Pékin et annoncée ce mardi, juste après la conclusion d'un accord-cadre entre Téhéran et les grandes puissances a ravivé quelques inquiétudes chez les investisseurs sur un éventuel retour de l'offre iranienne sur les marchés.

"La présence des Iraniens à Pékin, cela laisse craindre un afflux de brut sur les marchés, car les acheteurs asiatiques, qui semblent particulièrement intéressés à l'offre iranienne, pourraient leur dire : 'Maintenant que vous avez signé un accord, on va vous acheter du pétrole', a jugé John Kilduff, d'Again Capital.

D'autant que la menace d'une augmentation de l'offre mondiale de pétrole, avec ou sans retour de l'Iran, demeure. "Le surplus d'offre domine le marché du pétrole et ne va pas diminuer rapidement," notait Hans van Cleef, analyste chez ABN Amro.

## ASIE

### Le pétrole repart à la baisse

Les cours du pétrole repartaient à la baisse mercredi dans les échanges électroniques en Asie après avoir atteint leur plus haut niveau de l'année.

Le prix du baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en mai perdait 1,03 dollar vers 04H00 GMT, à 52,95 USD, le baril de Brent de la mer du Nord à même échéance cédant 64 cents, à 58,46 USD.

"Les fondamentaux restent faiblards", soulignait l'analyste Daniel Ang, de Phillip Futures, mettant en exergue l'abondance de l'offre mondiale qui a fait chuter les cours de près de 60% depuis juin 2014.

Le département américain de l'Energie (DoE) devait publier mercredi ses chiffres hebdomadaires sur l'état des réserves américaines de brut. Selon l'agence Bloomberg, elles devraient avoir encore augmenté de 3,25 millions de barils la semaine finissant le 27 mars alors qu'elles se situent déjà à un niveau historique.

Les cours pâtissaient en outre des prises de bénéfice après la forte hausse mardi sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), où le baril de WTI avait terminé en hausse de 1,84 dollar à 53,98 dollars, le Brent prenant lui 98 cents, à 59,10 dollars.

## ALGÉRIE - MONDE ARABE

### La chute des prix pétroliers évoquée au Conseil des ministres arabes des Finances à Koweït

L'impact de la chute des cours de pétrole sur la situation financière des pays arabes a été au menu des travaux de la 6ème session du Conseil des ministres arabes des Finances, tenue mardi à Koweït, en présence du ministre des Finances, Mohamed Djellab, a indiqué un communiqué du ministère.



Au cours de cette réunion, tenue en marge des assemblées annuelles des institutions financières arabes, les ministres arabes ont examiné la situation économique et financière internationale et ses conséquences sur les économies des pays arabes et, plus particulièrement, sur les pays arabes exportateurs de pétrole suite à la forte baisse des cours du brut.

Les ministres arabes des Finances se sont, par ailleurs, concentrés sur la nécessité de coordonner leurs positions au sein des institutions financières

internationales (FMI, Banque mondiale...).

M. Djellab a également participé à la cinquième réunion du conseil de supervision du Compte spécial pour le financement de la PME au secteur privé, dont l'objectif est d'aider ces entreprises dans le pays arabes en leur apportant le financement et l'assistance technique nécessaire.

En marge de ces réunions, le ministre a rencontré les responsables des institutions financières arabes avec lesquels il a évoqué les relations avec

l'Algérie. Ces derniers ont exprimé leur "satisfaction" pour la nature et le niveau appréciable de leurs relations avec l'Algérie, a indiqué le communiqué.

En outre, le ministre a eu des entretiens avec ses homologues saoudien, qatari, koweïtien, tunisien et somalien avec lesquels il a procédé à un échange de points de vue sur la situation économique mondiale et ses répercussions sur la région arabe ainsi que sur l'état des relations bilatérales et les moyens de les développer.

## La Banque mondiale aspire à éradiquer la pauvreté dans le monde d'ici 2030



Le président de la Banque mondiale (BM), Jim Yong Kim, a réaffirmé mardi les objectifs de cette institution pour éradiquer totalement la pauvreté dans le monde d'ici 2030.

"Nous sommes la première génération dans l'histoire de l'humanité qui puisse en finir avec l'extrême pauvreté", a-t-il dit dans un discours à Washington, une semaine avant les réunions de printemps de la Banque mondiale et du FMI dans la capitale américaine. Il a rappelé qu'en 1990 quand la planète comptait 5,2 milliards d'habitants, 36% d'entre eux vivaient dans l'extrême pauvreté.

"Aujourd'hui sur 7,3 milliards d'habitants, environ 12% connaissent l'extrême pauvreté. En 25 ans, nous sommes passés de 2 milliards d'individus à 1 milliard", a-t-il souligné.

## JAPON

### La Banque du Japon maintient inchangée sa politique monétaire

La banque centrale du Japon (BoJ) a laissé inchangé mercredi son programme de rachat d'actifs malgré une inflation à l'arrêt, à l'issue d'une réunion de deux jours de son comité de politique monétaire.

La banque centrale a décidé de ne pas adopter de dispositions supplémentaires et a choisi, par huit voix contre une, de conserver en l'état son programme de rachat d'actifs qui avait été étendu le 31 octobre.

La BoJ juge que "l'évolution des prix va probablement se maintenir pour un certain temps aux alentours de 0%", sous l'effet du déclin des prix de l'énergie". Mais elle table à plus long terme sur un rebond et se rédit prête "à faire des ajustements si nécessaire" pour atteindre son objectif de 2% d'inflation, en excluant l'impact du relèvement en avril 2014 de la taxe sur la consommation.

L'archipel a renoué avec une inflation nulle en février, pour la première fois depuis mai 2013. Les prix ont augmenté de 2,0% sur la période par rapport à un an plus tôt, sans compter ceux des produits périssables, soit une stagnation hors hausse de TVA.

La BoJ avait annoncé en octobre viser une augmentation de la base monétaire de 80.000 milliards de yens (620 milliards d'euros) par an, contre 60 à 70.000 milliards auparavant.



**Les accidents de la route demeurent un souci principal, en raison du ravage occasionné, tant en vies humaines qu'en pertes matérielles. La wilaya d'Aïn Defla compte plusieurs points noirs tout au long de ses routes qui sont devenues impraticables, notamment les routes communales et wilayales.**

**Salim Ben**

Pour ce mois de mars 2015, les services de sécurité de la police routière ont enregistré 17 accidents qui ont fait 20 blessés et aucun décès n'a été signalé. Par ailleurs plusieurs accidents mortels ont été signalés au niveau de la RN4, 14 et 18 ainsi que sur l'autoroute Est-Ouest. L'analyse approfondie des ori-

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE A AÏN DEFLA 1 989 infractions relevées par la police routière



gines des accidents fait ressortir en premier lieu le facteur humain, l'inobservation du code de la route, les dépassements dangereux, l'excès de vitesse. Viennent ensuite l'état des routes et la négligence des passants. Pour stopper cette catastrophe ou du moins diminuer sensiblement ses effets, le contrôle routier a été renforcé. De même, une action particulière est accordée à l'application stricte du code de la route pour sensibiliser les usagers à son

respect. Les policiers d'Aïn Defla ont signalé 1989 infractions routières et 166 cas, retrait immédiat du permis durant ce mois de mars. 98 délits de circulation enregistrés et 91 véhicules mis à la fourrière.

En ce qui concerne les opérations de surveillance et de maintien de l'ordre, 248 interventions différentes signalées et 254 opérations de maintien de l'ordre durant les manifestations sportives et culturelles.

## SÛRETÉ DE WILAYA DE BLIDA Barrage à la criminalité

### ► Récupération de 17 véhicules volés et arrestations des malfaiteurs

Dix-sept (17) véhicules volés qui faisait l'objet de recherches ont été récupérés dernièrement par les services de la sûreté urbaine de Chiffa qui ont également arrêté les voleurs, a-t-on appris mardi auprès de la sûreté de la wilaya de Blida.

Les deux voleurs louaient des voitures auprès d'agences de location de véhicules, sises à Alger (Baraki, Bordj El Kiffane, Draria, Saoula, Ben Telha, entre autres), a-t-on ajouté de même

source. L'affaire a été dévoilée suite à une plainte déposée par un citoyen à la Sûreté urbaine de Chiffa pour signaler la présence d'un véhicule touristique dans la ville, qui a été loué le 2 avril courant auprès d'une agence de location située à El Harrach (Alger), mais n'a pas été restitué après l'expiration du délai de location, a-t-on indiqué. Une fois arrêté, le propriétaire de la voiture en question a déclaré à la police l'avoir acheté

«auprès d'un individu qui prétendait être médecin». Suite à quoi il a été procédé à l'arrestation du premier suspect dans la ville de Chiffa en possession de nombreux contrats de location de véhicules, et du sceau d'un spécialiste en diabétiologie.

La fouille de son domicile a conduit à la découverte de six (6) véhicules touristiques volés, en plus de la restitution de 11 autres, vendus auparavant, parallèle-

ment à la récupération d'une somme de 300.000 DA, a-t-on détaillé de même source.

Présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Alouane, les deux suspects ont été placés en détention préventive pour les chefs d'inculpation de «falsification de documents administratifs», «usage de faux et usurpation d'identité», «escroquerie» et «abus de confiance».

## TIZI-OUZOU : 433 sit-in et fermetures d'institutions et de voies publiques entre 2010 et 2014

Quelque 433 sit-in et fermetures d'institutions et de voies publiques ont été enregistrés dans la wilaya de Tizi-Ouzou entre 2010 et 2014, a indiqué mardi le wali Abdelkader Bouazghi.

Intervenant à la clôture des travaux de la session ordinaire de l'assemblée populaire de wilaya, qui s'est ouverte lundi et qui a été consacrée mardi à l'examen du rapport d'activité annuel de la wilaya, le chef de l'exécutif a présenté le bilan des actions de protestation et de conflit que la wilaya a eu à gérer durant les cinq dernières années.

Selon ce bilan, sur les 433 manifestations et dont 172 ont été enregistrées en 2014, il y a eu 103 sit-in devant le siège de la wilaya, 114 fermetures de siège de daira, 41 fermetures de sièges d'Assemblées populaires communale (APC).

Par ailleurs, durant cette même période, les sièges de la Société de distribution centre (SDC) de gaz et d'électricité et de l'Algérienne des eaux (ADE) ont été fermés respectivement 31 et 26 fois. A cela s'ajoute 118 cas de fermetures à la circulation de la voie pu-



blique. Pour la seule année 2014, il a été enregistré à travers le territoire de la wilaya de Tizi Ouzou, 23 sit-in devant le siège de la wilaya, 18 fermetures de sièges de dairas, 95 fermetures de sièges d'APC, 9 ayant concerné la SDC,

6 l'ADE et 21 fermetures de routes, a ajouté le wali.

Parallèlement à cela, M. Bouazghi a fait savoir que le nombre d'organisations de la société civile (comités de villages et associations) reçues par les autorités locales au niveau de la wilaya, des daïras et des communes a été de 887, pour la période allant de 2010 à 2014, dont 155 en 2014, quant au nombre de citoyens reçus, durant les 5 dernières années, il est de pas moins de 98 000, a ajouté le chef de l'exécutif.

Il a rappelé que l'administration locale qui est à l'écoute du citoyen, "a toujours préconisé et favorisé le dialogue dans le règlement des conflits", précisant que "dans la majorité des cas les revendications des citoyens sont légitimes".

M. Bouazghi a déclaré que cette situation n'a pas découragé les autorités locales dans leur mission de réaliser le programme de développement inscrits à l'indicatif de la wilaya, au titre du plan quinquennal 2010/2014, et qui a atteint un taux d'avancement de 52% lequel taux passera à 80% en 2015.

**TISSEMSILT**

## Affichage de la liste de 144 bénéficiaires de logements sociaux à Lardjem

**Abed Meghit**

Après une longue attente, la liste des pré-bénéficiaires des logements sociaux locatifs au niveau de la localité Lardjem dans la wilaya de Tissemsilt, a été enfin affichée par les services de la daira. En effet, c'est hier que la fameuse liste nominative des pré-bénéficiaires des 144 logements sociaux a été affichée, mettant un terme aux rumeurs et à la souffrance des citoyens, actuellement heureux.

L'opération de l'affichage de la liste des pré-bénéficiaires dans cette agglomération a été faite dans le calme absolu, après une longue période d'étude minutieuse de dossiers de postulants. Un quota relativement dérisoire par rapport au nombre de la population et au nombre de demandeurs, certains ont jugé cette opération d'acceptable du fait qu'après son affichage, aucun dépassement n'a été signalé.

Mieux encore, les habituels regroupements des citoyens qui suivaient chaque opération d'affichage, n'ont pas eu lieu. Cependant, les citoyens se demandent si l'opération s'est déroulée dans la transparence la plus totale, ou bien c'est la présence en grande force d'un dispositif sécuritaire, qui a fait peur aux gens.

Les gens n'avaient plus confiance en les responsables et le fait de protester et déposer un recours, ne constitue que des formalités qui blanchissent l'opération. En somme, le calme semblait caractériser la circonstance, malgré le dispositif sécuritaire qui a été déployé afin de prévenir d'éventuels dépassements. Rappelons que c'est suite à une instruction adressée aux huit chefs de daira, leur exigeant la distribution des logements sociaux réalisés.

**EL KALA**

## Le corps de l'un des deux jeunes portés disparus dans le lac Oubeira repêché

Le corps sans vie d'un des deux frères portés disparus depuis vendredi dernier au lac Oubeira, près d'El Kala, a été repêché mardi, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. La dépouille du jeune Achraf Benazouz, 16 ans, a été retrouvé après d'intenses recherches déclenchées aussitôt l'alerte donnée, a ajouté la même source.

Les recherches se poursuivent pour tenter de retrouver le frère cadet de la victime, âgé de 14 ans, a-t-on assuré, rappelant que 20 plongeurs ainsi qu'une centaine d'éléments de la Protection civile d'El Tarf, de Skikda et de Guelma, assistés d'éléments de la marine nationale et des habitants de cette région, sont à pied d'œuvre. Les victimes, deux adolescents résidant dans la localité de Gantra El Hamra (El Kala), ont péri par noyade après que l'embarcation artisanale à bord de laquelle elles se trouvaient a chaviré. Seul leur compagnon, un jeune du même âge, maîtrisant les techniques de la natation, a pu échapper à la mort et donner l'alerte.

APS

## Les effets néfastes du gaz de schiste ont été exagérés

Le gaz de schiste a une composition chimique identique à celle du gaz ordinaire et les effets sur l'environnement pouvant résulter de son exploitation sont similaires à ceux de l'exploitation du gaz ordinaire, a soutenu, mardi à Sétif, un expert de l'université de Sétif-1, Nasreddine Sari.

Pour cet universitaire, qui s'exprimait en marge de l'ouverture, à l'université de Sétif-1, d'un colloque scientifique sur «les politiques d'utilisation des ressources énergétiques entre exigences du développement national et sécurité des besoins internationaux», tout le «chahut médiatique» autour de ce sujet est «exagéré» car, selon lui, la réalité scientifique, attestée par des experts, est «tout autre».

Pour M. Sari, l'Algérie doit «rechercher à exploiter» cette importante ressource dont elle possède des réserves avérées estimées à 6.000 milliards m<sup>3</sup> en plus de réserves probables évaluées à 20 trillions de m<sup>3</sup> qui pourraient servir le développement et le devenir des générations futures.

La technologie moderne permet d'exploiter le gaz de schiste «d'une manière qui préserve l'environnement à travers la conclusion de contrats avec des firmes dont la compétence est éprouvée et qui sont expérimentées dans le domaine», a ajouté cet universitaire.

Les experts doivent, a-t-il ajouté, s'exprimer sur la question pour éclairer l'opinion publique et pour expliquer que l'exploitation des hydrocarbures, qu'il s'agisse de pétrole, de gaz naturel ou de gaz de schiste, présente des effets négatifs pour l'environnement que la technologie est en mesure, aujourd'hui, d'en limiter totalement les nuisances.

Les techniques d'exploitation de ce gaz, dont celle de la fracturation hydraulique, sont utilisées depuis 2008 dans les pays développés sans pour autant provoquer une pénurie d'eau ou d'autres effets néfastes irréversibles, a encore considéré M. Sari.

## OUARGLA

### Une enveloppe de 190 millions DA pour soutenir les clubs et ligues sportifs

Une enveloppe financière de 190 millions DA a été réservée, dans le cadre du fonds de wilaya pour la promotion des activités de la jeunesse, au profit des clubs et des ligues de wilaya d'Ouargla, a-t-on appris de la direction de la jeunesse et des sports (DJS).

Cette subvention a été répartie sur 201 clubs sportifs et 17 ligues sportives de wilaya et deux ligues régionales (football et handball), a précisé le chef de service de la pratique sportive du secteur Abderrazak Benarif, lors d'une rencontre organisée pour présenter le bilan d'activités de l'année 2015-2015.

Ces aides entrent dans le cadre des démarches des autorités locales pour permettre aux ligues sportives spécialisées de concrétiser leurs programmes notamment ceux relatifs de l'organisation des manifestations et divers tournois sportifs.

Le même responsable a estimé, cependant, que ces aides demeurent «insuffisantes», au vu du nombre important de clubs sportifs que compte la wilaya, d'où «l'impossibilité», selon lui, d'octroyer le montant voulu par chaque club.

Il aurait été souhaitable d'avoir un nombre inférieur de clubs sportifs, ce qui permettrait de leur donner des subventions plus conséquentes pour concrétiser leurs programmes, a-t-on estimé.

Les représentants des ligues sportives de wilaya et ceux de la ligue régionale de football et de handball, ont pris part à cette rencontre où il a été question de préparer la prochaine saison sportive 2015-2016, concernant les segments des sports et de la jeunesse.

APS

## Djemila Touabet, Nacer Aïssa, Rahal sont membres de l'Union des handicapés moteurs de la wilaya de Sétif

Leurs projets sont nombreux et leurs carnets d'adresses bien fournis.



O. L.

Ils ont 3 projets qui partent du simple bon sens : «Pour diminuer les charges de l'Etat dans la prise en charge des personnes handicapées, nous avons lancé l'idée d'un Centre de formation professionnelle ouvert aux handicapés moteurs. Notre démarche est connue au niveau local (APC, daïra) qui sont disponibles pour la réussite du projet» nous dit Djemila Touabet



qui a fait le voyage de Sétif pour porter la bonne parole.

L'Union est déjà bien connue à Sétif «mais aussi en Algérie et à l'international, grâce à nos pages Facebook. Nous pensons d'ailleurs que l'autonomie des personnes handicapées passe par le savoir, la maîtrise des technologies de l'information» poursuit-elle.

Les projets qui sont en train d'être peaufinés sont la culture de l'olivier et la production d'huile d'olive, de même que l'apiculture.

Interrogés sur les rapports existants avec les autorités locales et les services des ministères au niveau de la wilaya, les représentants de l'Union ont affirmé qu'ils sont les meilleurs possibles et de signaler que l'écoute de ministres tel MM. Tahmi, Bedoui (qui fut wali de Sétif) et Mme Meslem-Amer.

C'est dire que l'Union sait où s'adresser et attend avec espoir les suites qui seront données à leurs projets. Vivre de son travail est noble.

## GAZ NATUREL: Près de 20 groupements d'habitations ciblés par un programme à Bordj Bou Arréridj

Un important programme de raccordement au réseau de gaz naturel est mis en œuvre au profit de 19 groupements d'habitations à Bordj Bou Arréridj, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE).

La concrétisation de ce programme inscrit dans la cadre du précédent quinquennat (2010-2014) est financée à hauteur de 75 % par le trésor public et à 25 % par la SDE.

L'opération cible 19 zones d'habitation en cours de réalisation, inscrites au titre du précédent plan quinquennal 2010-2014, a précisé la même source, soulignant que 75 % de ces programmes sont financés par le trésor public et le reste (25 %) par la SDE, selon la même source.



La première phase de ce programme, scindé en trois tranches, a atteint un taux d'avancement de 88 %, la seconde avoisine les 61%, tandis que la dernière, qui concerne plusieurs villages des communes d'El Euch et de Theniet En-Nasr, est «sur le point d'être lancée», a-t-on ajouté. La wilaya de Bordj Bou Arréridj avait bénéficié, lors de la dernière visite du Premier ministre, d'un programme complémentaire portant raccordement de nombreuses zones rurales proches des communes de Ras El Oued, de Bordj Ghadir, d'Aïn Taghrout, de Bordj Zemmoura et de Tixter, ont rappelé les services de la SDE, soulignant que le taux de couverture de la wilaya de Bordj Bou Arréridj par le réseau de gaz naturel est aujourd'hui de l'ordre de 76 %.

## GHARDAÏA Le solaire et le développement des activités hydro-agricoles, thème d'une rencontre

Les applications de l'énergie solaire photovoltaïque dans les activités hydro-agricoles ont constitué le thème central d'une journée d'étude organisée mercredi à l'unité de recherche appliquée en énergies renouvelables (Uraer) de Ghardaïa.

Mise sur pied par le centre de développement des énergies renouvelables (Cder), la rencontre réunit les différents acteurs concernés par cette

thématische, notamment les chercheurs, universitaires, décideurs, opérateurs économique et agriculteurs, autour de questions liées à l'exploitation de l'énergie solaire pour les besoins de pompage de l'eau et de développement de l'activité agricole.

Plusieurs communications sont à l'ordre du jour de cette rencontre, à commencer par un état des lieux des progrès technologiques dans le domaine du pompage solaire pho-

tovoltaïque, et le nouveau programme de développement de l'agriculture dans les régions arides et semi-arides.

Animée par des spécialistes du Cder, du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, du Haut-commissariat au dé-

veloppement de la steppe, et de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), cette journée d'étude est une occasion de présenter le programme d'installation des

kits solaires pour le pompage de l'eau et le programme des réalisations dans les énergies renouvelables de la société Sktm (Shariket Kahraha wa Tarket Moutadjadida, filiale de Sonelgaz).

En marge de cette journée, sera organisée, cet après-midi, une visite de la centrale photovoltaïque expérimentale multi-technologies (1,1 mégawatt) de Oued-Nechou, à la périphérie de Ghardaïa, selon les organisateurs.

ALGER : IL VIOLE SA VOISINE

# 5 ans de prison ferme

A.Ferrag

La cour criminelle d'Alger a traité l'affaire du dénommé Hakim âgé de 35 ans. Ce dernier est accusé de viol sur la personne de Nadia âgée de 28 ans.

Ce jour là, Hakim était seul dans la voiture et sous le menacé d'un couteau, la forçant monter dans sa voiture, après avoir démarré, il emmena Nadia dans une maison où il l'a violée. Que fait Nadia ? Eh bien elle dépose immédiatement plainte contre lui.

La police convoque Hakim qui nie les faits qui lui sont reprochés.

Au tribunal d'Alger, où est jugée cette affaire de viol, le procès se déroule à huis clos, les curieux attendant dehors pour connaître le verdict. Il ya d'abord la lecture par le président du tribunal des charges retenues contre l'accusé.

Le président appelle les personnes citées dans le dossier. Le voisin se présente devant le juge. Pressé de questions, il avoue finalement son acte.



La fille est appelée à la barre, le président la prie de lui raconter son calvaire. Elle relate les faits tout en criant son désespoir, elle qui a perdu son honneur et son avenir.

«Je ne peux pas oublier que j'ai été violée, mon voisin est la cause de mon malheur. Ma souffrance est trop grande.» Le représentant du ministère public, mettant en évidence la véracité

des faits, requiert une peine de 8 ans de prison ferme. L'avocat de la défense, quant à lui, demande à la cour d'accorder à son client les circonstances atténuantes. Après délibérations, la cour reconnaît Hakim coupable tout en lui accordant des circonstances atténuantes et le condamne à une peine de 5 ans de prison ferme.

## ÉDUCATION NATIONALE

### Installation de la commission conjointe chargée de la révision des statuts

La commission conjointe chargée de déterminer et de traiter les dysfonctionnements contenus dans les statuts des employés du secteur de l'Education nationale a été installée mardi soir à Alger.

La séance d'installation s'est déroulée en présence de représentants de l'administration centrale du ministère de l'Education nationale et d'un représentant de chacun des neuf syndicats accrédités du secteur, en application des procès verbaux signés le 19 mars entre les syndicats et la tutelle.

Les membres de cette commission seront chargés de "déterminer et d'examiner les dysfonctionnements induits par l'application des statuts du secteur et d'en apporter les solutions adéquates", a indiqué M. Mohamed Chaib Draa, conseiller auprès de la ministre de l'Education.

La commission tiendra sa première réunion le 16 avril avec à l'ordre du jour l'élaboration du règlement intérieur et la définition du ca-



lendrier d'action, a-t-il indiqué soulignant l'impératif "respect de certains principes lors de la révision des statuts".

Il s'agit, selon M. Draa, d'approfondir l'examen des dysfonctionnements en toute sévérité afin de ne pas reproduire les mêmes erreurs qui étaient à l'origine de la situation d'instabilité qu'a connue le secteur des années durant".

Le ministère de l'Education nationale a adjoint aux membres de la commission de se conformer à certains principes, au premier rang desquels l'équité entre em- ployés et la cohérence avec l'arsenal juridique dont les statuts de la Fonction publique, outre la dynamique professionnelle qui requiert des passerelles entre différentes carrières professionnelles", a-t-il poursuivi.

Lors de la séance d'installation, les représentants du ministère ont remis aux représentants des syndicats un avant-projet de charte d'éthique et de stabilité pour que ces derniers puissent l'examiner et apporter leurs observations afin de parvenir à sa signature et à son adoption. De son côté, le secrétaire général du Syndicat

national des travailleurs de l'éducation (SNTE), Abdelkrim Boudjenah a affirmé à l'APS la disponibilité de son syndicat à œuvrer "avec sérieux et détermination" dans le cadre de cette commission, à la révision des statuts des travailleurs du secteur.

Il a indiqué, dans ce sens, que son syndicat à l'instar des autres syndicats du secteur était porteur de différentes propositions visant à corriger les dysfonctionnements contenus dans les statuts.

Concernant le projet de charte d'éthique et de stabilité dont les représentants des syndicats ont été destinataires, M. Boudjenah a précisé que ce projet "sera soumis pour examen et débat au niveau des conseils nationaux des différents syndicats, lesquels sont habilités à l'approuver ou à le rejeter".

Il s'est, enfin, dit "optimiste" quant au déroulement du dialogue avec le ministère depuis la signature de l'accord, précisant que "les choses avancent dans le bon sens".

## L'enjeu de l'université n'est pas que de former les étudiants, mais de profiter des innovations

L'enjeu pour l'université ne se limite pas à se confiner dans la formation des étudiants, mais à mettre leurs talents et innovations au service des secteurs économique et social, a affirmé mardi à Blida un représentant du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

"Il est impératif pour l'université et l'entreprise d'aujourd'hui d'être liées et de coopérer entre elles dans des projets de formation et de recherche scientifique pour servir le développement national", a estimé Mustapha Haouchine, à l'ouverture d'un forum des entreprises organisé par l'université Saad Dahlab, sous le signe "Parte-

nariat, innovation, recherche et développement", en collaboration avec le Club des entrepreneurs et des industriels de la Mitidja.

Ce forum, qui est un espace d'échanges entre étudiants chercheurs et entreprises, vise à doter les étudiants de connaissances et compétences aptes à être transformées en idées et solutions bénéfiques pour le marché", a-t-il souligné.

Il a, de ce fait, exhorté les étudiants, une fois leurs diplômes en main, à investir leurs connaissances et savoir dans la création de petites entreprises bénéfiques pour le marché du travail, et devenir ainsi pourvoeure

s d'emplois. L'opportunité a donné lieu à l'annonce des lauréats d'un concours des meilleurs projets économiques réalisés par des étudiants diplômés. Des projets qui seront financés par le Club des entrepreneurs et des industriels de la Mitidja, en partenariat avec l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, en vue de leur concrétisation sur le terrain, a-t-on indiqué.

Ce forum, qui se poursuivra pendant trois jours, a aussi constitué une occasion pour la tenue d'une exposition à laquelle ont pris part de nombreuses entreprises économiques, aux côtés de centres de recherche scientifique.

## BATNA

### Le complexe cultuel 1<sup>er</sup>-Novembre 1954, un modèle du wakf

Les participants à un séminaire national sur "L'exploitation des biens wakfs et leur investissement : problèmes, mécanismes et solutions" ont estimé, mardi au terme de leurs travaux à l'université de Batna, que le complexe cultuel 1<sup>er</sup>-Novembre 1954 est "un modèle du wakf à l'échelle locale et nationale".

Le complexe qui comprend la faculté des Sciences humaines, sociales et islamiques, actuellement fréquentée par 9.000 étudiants, occupe une superficie de 27.580 m<sup>2</sup>. La mosquée de ce complexe réalisé grâce à des dons de bienfaiteurs, avec l'aide des pouvoirs publics, est l'une des plus grandes actuellement en Algérie et peut accueillir jusqu'à 20.000 fidèles.

Il s'agit, a-t-on estimé, d'un "parfait exemple d'une bonne utilisation et d'un bon investissement de biens wakfs".

Initié conjointement par la faculté des Sciences humaines, sociales et islamiques, avec le soutien du ministère des Affaires religieuses, le séminaire, établi sur deux jours, était destiné aux étudiants en master dans le but de former des cadres "capables de gérer les biens wakfs nationaux dont beaucoup ne sont pas exploités de manière optimale", a indiqué Dr. Boubchir Salah, doyen de la faculté.

Cette dernière formera, dès cette année, une première promotion de 48 étudiants en master de gestion des biens wakfs.

## BÉJAÏA

### Deux statues de requins pour symboliser le nom d'Aokas



Deux statues de requins meublent désormais l'entrée nord de la ville d'Aokas, à hauteur de ses deux tunnels, en contrebas du cap éponyme et à un jet de pierre de la mer, enjolivant les lieux et remettant au goût du jour l'appellation d'Aokas, une référence linguistique du requin en berbère, a-t-on constaté. "Aokas signifie requin", explique un éléphant de l'APC, qui ignore cependant le rapport historique entre le requin et la ville, d'autant que la Méditerranée, selon les techniciens de l'unité de conservation de la faune et flore de Bejaïa, n'est pas et n'était pas réputée pour être ou avoir été un fief de l'espèce.

"L'essentiel des captures ou d'observation de cet espèce a surtout eu lieu dans les bassins du nord de la Méditerranée, mais très rarement au sud, qui sont surtout des réserves d'autres mammifères marins dont les dauphins et les baleines", a-t-il affirmé.

Les statues sont l'œuvre de Hamid Aftis, un lauréat de l'école des beaux arts d'Alger. Elles représentent un couple de requin en grandeure nature, (6 mètres), fait de résine et de ferraille, et séparés entre eux par des pointes d'algues en métal.

Le couple repose temporairement sur un socle de base, en attendant sa fixation définitive sur une assise en marbre et qui va pouvoir bénéficier pour son attraction de la construction mitoyenne d'un jet d'eau à circuit fermé.

Les deux statues seront inaugurées officiellement à l'issue de l'achèvement de ces travaux, a précisé le même éléphant.

L'œuvre, financée par la commune, va constituer une attraction artistique pour tout le site, rendu déjà célèbre par la présence en son sein de grottes merveilleuses, dont l'intérêt et la beauté n'en rien à envier à celles de Ziaama (Jijel).

APS

## ESBA

**Les étudiants poursuivent la grève faute de satisfaction de leurs revendications**

Les étudiants de l'Ecole supérieure des Beaux-arts (Esba) étaient toujours en grève mardi, trois jours après la fin des vacances de printemps, "faute d'accord" avec la tutelle sur les revendications pédagogiques, a-t-on constaté sur place.

Les grévistes ont décidé de poursuivre leur mouvement de protestation entamé le 15 mars dernier, après que les discussions entre les représentants des étudiants et la ministre de la Culture, Nadia Labidi, n'eurent pas abouti à la désignation d'un nouveau directeur, selon une des porte-parole des étudiants, Merwa Fakir.

Depuis la démission de l'ancien directeur, au troisième jour de la grève, l'intérim est assuré par le directeur de l'Ecole régionale des Beaux-arts de Tipasa, Kaddour Athmane.

Selon la même source, des "assises" pour réformer les programmes de l'Esba devaient être organisées par la future direction de l'Ecole en y "incluant des représentants des étudiants".

Les grévistes déplorent également l'absence d'une feuille de route, "claire avec des délais précis", concernant la réforme des programmes d'enseignement de l'Esba, a indiqué Merwa Fakir.

Ils demandent également à revoir le diplôme, délivré uniquement par la direction de l'Esba et non par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, autre tutelle de l'école.

Les grévistes dénoncent, en outre, l'"incohérence" entre leur diplôme et la durée des études (cinq ans) à l'Esba, accessible aux bacheliers sur concours.

La ministre de la Culture avait reconnu le 30 mars dernier que l'Esba avait besoin d'une "véritable" réforme de son programme et de son diplôme, estimant que ce dernier point constituait un "problème de fond".

Baptisé "InfidjArt", le mouvement de protestation des élèves de l'Esba se distingue par le grand nombre d'activités artistiques organisées par les grévistes durant leur occupation du siège de l'école.

**Une centaine de participants au Colloque international sur l'Emir Abdelkader**

Une centaine de participants, entre chercheurs et personnalités culturelles, sont attendus au Colloque international sur l'Emir Abdelkader, prévu les 4 et 5 mai 2015 à Oran, ont indiqué hier les organisateurs.

"Une centaine de communicants algériens et étrangers prendront part au colloque dédié au legs culturel du fondateur de l'Etat algérien moderne", a précisé le coordinateur de la manifestation scientifique, Mohamed Daoud, lors d'une conférence de presse.

Une majorité de chercheurs algériens, issus de 28 universités du pays, animeront ce colloque aux côtés de leurs pairs invités de neuf pays, à savoir la Bulgarie, l'Egypte, la France, l'Irak, la Jordanie, le Maroc, Sharjah (Emirats arabes unis), la Tunisie et la Turquie, a-t-il fait savoir.

"Plusieurs conférences et ateliers thématiques sont programmés afin de mieux faire connaître la pensée de l'Emir Abdelkader aux plans spirituel, poétique et soufi", a expliqué M. Daoud, également directeur de l'Unité de recherche sur la Culture, les Langues, les Littératures et les Arts (UCLLA), établissement organisateur de l'événement.

L'UCLLA qui est affiliée au Centre nation-

**L'UTILISATION DE L'INTERNET PAR LES MINEURS EN DÉBAT AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE****Le renforcement des mesures de contrôle souligné****• Installation d'une commission multisectorielle pour la sensibilisation sur les dangers de la toile**

En prolongement de la conférence sur «La protection des jeunes et des écoliers des dangers de l'internet», organisée en mars dernier par l'APW d'Alger, au niveau du cyber-parc de Sidi Abdallah, qui a abouti par la création d'une commission multisectorielle chargée d'étudier et de suivre l'impact et l'évolution de ce phénomène mondial au sein de notre société, le

Forum de la Sûreté nationale a abrité hier à l'Ecole supérieure de police, Ali-Tounsi, une conférence qui a porté sur «L'utilisation optimale de l'internet par les mineurs».



Ph. mediatrait/act

Cette rencontre qui a réuni les représentants des secteurs, de l'Education, de la formation professionnelle, de la Santé, de la Poste et des TIC, des affaires religieuses, de la jeunesse et des sports ainsi que de la solidarité nationale, a été une occasion pour le président de la commission de l'éducation, de l'enseignement et de la formation professionnelle à l'APW, M. Mohamed Tahar Dilmil, d'exposer et d'annoncer par la même occasion l'application des recommandations issues de la première conférence multisectorielle.

A cet effet, il a été décidé d'intensifier le travail de sensibilisation en organisant de manière périodique, des conférences éducatives et préventives au profit des écoliers, des responsables de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, des propriétaires de cybercafés et des représentants du mouvement associatif.

«L'objectif est de trouver des mécanismes efficaces pour protéger nos enfants des effets négatifs de l'internet

tels que l'addiction, l'échec scolaire et le retrait social.

Une récente étude a démontré que les écoliers du cycle moyen et les jeunes qui fréquentent les cybercafés sans surveillance, sont les plus exposés à ce genre de dangers, par conséquent, des mesures doivent être prises pour assurer la sécurité de nos enfants aussi bien à la maison que dans les cybercafés», a souligné M. Dilmil.

**Démantèlement de 2 réseaux de cybercriminels**

Dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a procédé dernièrement au démantèlement de deux importants réseaux de cybercriminels spécialisés dans le piratage des données numériques à distance, le chantage et la pédophilie, a indiqué hier, le représentant de la Direction de la police judiciaire à la DGSN, le commissaire principal Moustafaoui Abdelkader. Dans une

première affaire, un criminel qui a fait plusieurs victimes à travers le territoire national, piratait les profils Skype des utilisateurs puis enregistrait des conversations vidéo qu'il utilisait pour soutirer de l'argent à ses victimes sous forme de «flexi» qu'il revendait par la suite à des particuliers. Le malfaiteur qui utilisait des puces téléphoniques enregistrées sous de faux noms a été mis hors état de nuire par les services de la Sûreté nationale.

Dans la seconde affaire, un pédophile âgé de 25 ans, qui se faisait passer sur les réseaux sociaux pour un enfant de 12 ans, a été arrêté grâce à une plainte déposée par un parent.

L'individu qui a gagné la confiance de l'enfant du plaignant a tenté de le piéger en lui fixant des rendez-vous dans des endroits isolés.

Les données recueillies sur le profil du mis en cause ont permis de découvrir et de prendre en charge hui (08) autres victimes.

R.R

## ORAN

**560 secouristes formés par le CRA depuis 2013**

Plus de 560 personnes ont été formées aux premiers secours par le Croissant-Rouge algérien (CRA) à Oran depuis 2013, a-t-on appris hier du président du bureau de la wilaya d'Oran du CRA, Benmoussa Larbi.

Plus exactement, 568 personnes de toutes les catégories sociales dont des fonctionnaires, des étudiants et des chômeurs, ont reçu une formation de premiers secours dans le cadre du programme de formation tracé par le CRA, a-t-on indiqué.

Cet "ambitieux programme", qui vise à diffuser la "culture de prévention" chez les citoyens et introduire la formation en premiers soins, a connu un engouement particulier de la part des jeunes oranais, outre la formation des cadres des entreprises à Oran, a-t-on ajouté. Cette formation vise à initier les jeunes



aux mouvements et gestes essentiels du secourisme et des premiers soins,

lors d'une courte formation de 20 jours moyennant une contribution "symbolique", a-t-on indiqué de même source. L'importance de ce programme de formation réside dans le fait que les nouveaux secouristes peuvent intervenir lors de catastrophes naturelles telles que les séismes, les inondations et surtout dans les accidents de la circulation qui font quotidiennement des victimes, a-t-

on expliqué.

Outres les fonctionnaires formés à la demande de leurs employeurs, les étudiants sont les plus ciblés par ce programme, eu égard à leur disponibilité permanente en milieu universitaire, avec la possibilité d'intervenir pour les premiers soins en cas de sinistres ou catastrophes naturelles. Environ 130 secouristes ont été formés dans le cadre du programme de formation 2011-2012 du CRA à Oran, a-t-on rappelé.

APS

## ETATS-UNIS

**9% des adultes colériques ont accès à des armes à feu**

Environ 9% des adultes qui sont colériques et impulsifs ont accès à des armes à feu aux Etats-Unis alors qu'ils sont potentiellement dangereux, selon une recherche publiée mercredi.



Ces individus impulsifs et colériques - dont 1,5% d'entre eux portent une arme en dehors de leur domicile - sont le plus souvent des hommes jeunes ou d'âge moyen perdant facilement leur sang-froid et qui sont violents, expliquent les co-auteurs de cette étude parue dans la revue "Behavioral Sciences and the Law". "Nous nous efforçons d'établir un équilibre entre les droits constitutionnels de posséder des armes à feu et la sécurité publique par rapport aux maladies psychiatriques, avec un cadre légal qui interdit à des personnes atteintes de pathologies mentales graves d'en acquérir", indique Jeffrey Swanson, profes-

seur de psychiatrie à l'Université Duke, un des co-auteurs.

"Mais cette recherche conforte l'idée que les lois existantes n'empêchent pas des individus potentiellement dangereux de posséder des armes à feu", souligne-t-il.

De son côté, Ronald Kessler, professeur de santé publique à l'université de Harvard, a relevé que "peu des individus dans le groupe objet de l'enquête étaient atteints de maladies mentales qui les empêchent légalement d'acheter une arme".

Selon ces psychiatres, il serait plus efficace pour empêcher la violence par des armes à feu d'examiner si des personnes im-

pulsives ont été condamnées pour des faits relativement mineurs comme des bagarres ou la conduite avec un taux excessif d'alcool que de se fonder sur les antécédents de traitements psychiatriques. Les auteurs de cette recherche ont analysé les données tirées de 5.563 entretiens en tête-à-tête avec des personnes dans le cadre d'une enquête nationale appelée NCS-R portant sur les troubles mentaux, menée au début des années 2.000 par des chercheurs de Harvard.

Quelque 11.622 personnes ont été tuées en 2012 aux Etats-Unis par une arme à feu lors d'incidents, selon les statistiques fédérales.

**Importante coupure d'électricité à Washington et sa banlieue**

Une importante coupure d'électricité a touché plusieurs quartiers de Washington DC et de sa banlieue mardi à midi.

Elle a touché, notamment, la Maison-Blanche, le département d'Etat, le Capitole et plusieurs stations de métro. La panne intervient peu avant 13h00 (17h00 GMT) a été provoquée par une chute de tension sur une ligne d'approvisionnement électrique.

La situation est revenue quasi à la normale en milieu d'après-midi dans la plupart des zones touchées, selon la compagnie locale Pepco.

À la Maison-Blanche, les lumières se sont brièvement éteintes avant que les générateurs de secours n'entrent en action après quelques secondes, rapportent des médias. L'immeuble du département d'Etat a été plongé dans l'obscurité en plein milieu du briefing quotidien à la presse. La conférence de presse s'est poursuivie brièvement dans le noir,

selon la même source. Le Capitole, qui abrite la Chambre des représentants et le Sénat, a également été touché.

La compagnie d'électricité locale Pepco n'a pas donné beaucoup de précisions sur ce qui avait causé la coupure de courant. "Peu avant 13h00 (17h00 GMT) nous avons eu une chute de voltage dans la région de Washington DC. Cela a été causé par un problème sur une ligne de transmission", a indiqué Pepco sur Twitter.

"Nous sommes en train de regarder ce qui a causé la coupure et nous fourirons de plus amples détails dès que nous en saurons plus", a ajouté Pepco. Plusieurs célèbres musées de l'institution Smithsonian ont également perdu le courant et certains ont été évacués. Le campus de l'université du Maryland, dans la banlieue de Washington, était aussi touché, selon plusieurs médias.

**FUKUSHIMA****Traces de radioactivité détectées dans le Pacifique canadien**

Des traces de radioactivité sans danger pour l'homme provenant de la centrale japonaise endommagée de Fukushima en 2011 ont été détectées récemment dans deux échantillons d'eau de mer prélevées près des côtes ouest du Canada, a annoncé le réseau scientifique de surveillance.

Il s'agit de l'isotope de césum caractéristique de l'accident de la centrale électrique de Fukushima, provoqué le 11 mars 2011 par un gigantesque tsunami qui avait suivi un séisme de magnitude 9 au nord-est du Japon.

Les échantillons ont été prélevés en février



près des côtes de Colombie-Britannique (ouest) puis analysés par les scientifiques du réseau de surveillance Integrated Fukushima Ocean Radionuclide Monitoring (InForm). C'est la première fois

que des traces de césum 134 sont détectées sur les côtes nord-américaines.

"Les niveaux de césum sont bien en deçà des niveaux de radioactivité reconnus au niveau international

comme pouvant représenter un danger pour la santé humaine ou pour l'environnement", a indiqué le réseau InForm.

L'un des scientifiques de ce réseau, le professeur Jay Cullen de l'université de Victoria, capitale de la Colombie-Britannique, a expliqué que ces traces de pollution sur les côtes n'étaient pas surprises.

"Les niveaux de césum 134 sont détectés à la fois au large ou sur les côtes sont pertinents avec les modèles qui avaient prédit l'arrivée de cette contamination sur la côte pacifique", a-t-il indiqué.

**L'ONU appelle à améliorer la sécurité alimentaire «depuis les fermes jusqu'à nos assiettes»**

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a appelé mardi l'ensemble des acteurs impliqués dans la production, la distribution et la consommation des aliments à améliorer la sécurité de tous les maillons de la chaîne alimentaire.

"Les aliments contaminés par des bactéries, des virus, des parasites ou des produits chimiques sont à l'origine de plus de 200 maladies, allant des diarrhées aux cancers", lit-on dans le message de M. Ban, adressé à l'occasion de la Journée mondiale de la Santé, ajoutant que de nouveaux risques menacent la sécurité alimentaire.

Parallèlement, a souligné le secrétaire général, les nouveaux modes de production, de distribution et de consommation des denrées alimentaires, l'apparition de bactéries résistantes et le développement des voyages et du commerce rendent encore plus compliquée la gestion des pathogènes et des contaminants une fois qu'ils se sont introduits dans notre chaîne alimentaire.

"La dangerosité de certains aliments pour la santé est un problème mondial dont la gravité est largement méconnue et souvent négligée", a insisté M. Ban. "C'est la raison pour laquelle, en cette Journée mondiale de la santé, l'Organisation mondiale de la

Santé (OMS) appelle les pays du monde et tous les acteurs concernés à améliorer la sécurité alimentaire, depuis les fermes jusqu'à nos assiettes, en passant par tous les maillons de la chaîne alimentaire".

Le secrétaire général a par ailleurs fait remarquer combien la production d'aliments sans danger est importante pour les économies : elle favorise le commerce et le tourisme et est une des bases de la sécurité alimentaire et du développement durable.

La sécurité alimentaire est aussi essentielle du point de vue de l'éducation, a-t-il souligné, dans la mesure où les enfants malades ne vont pas à l'école, or c'est à l'école que la prochaine génération de consommateurs peut apprendre les pratiques de base en matière de sécurité alimentaire.

M. Ban a par conséquent appelé tous ceux qui sont impliqués dans la production, la distribution et la préparation des aliments à tout faire pour en garantir la sécurité.

"En cette Journée mondiale de la santé, il nous faut nous demander si les aliments que nous consommons sont vraiment sans danger. Nous avons tous notre part de responsabilité pour qu'il en soit ainsi : depuis les fermes jusqu'à nos assiettes", a conclu le chef de l'ONU.

**RUSSIE****Un incendie dans un sous-marin nucléaire russe maîtrisé**

L'incendie qui s'était déclaré mardi après-midi dans un sous-marin nucléaire russe en cale sèche dans le port de Severodvinsk, dans le Grand nord russe, a été éteint, selon les chantiers navals où il se trouvait.

"A l'instant où je vous parle, le foyer de l'incendie dans le sous-marin +Orel+, qui était en réparation (dans les chantiers navals de) Zvezdnotchka, a été complètement éteint", a annoncé le porte-parole des chantiers, Evgeni Gladichev, cité par l'agence de presse russe TASS.

Après plusieurs heures de lutte contre l'incendie qui s'était déclenché vers 11h00 GMT, les pompiers avaient dû

se résoudre à noyer le dock avec de l'eau de mer pour éteindre le feu à partir de 17h00 GMT, une opération fastidieuse qui ne s'est achevée que trois heures plus tard.

"Il n'y a déjà plus de fumée, seulement de la vapeur. Nous continuons à remplir d'eau la cale sèche et à verser de l'eau sur la coque" du sous-marin "Orel", de classe Oscar II d'après les codes Otan.

L'incendie, déclenché par des travaux de soudure au niveau du 9e compartiment de ce sous-marin, occupait avant l'immersion du sous-marin une superficie de 40 mètres carrés, a précisé un porte-parole de l'Union des constructeurs navals, Ilia Jitomirski.

**CHINE - TIBET****Séisme de magnitude 4,9 au Tibet**

Un séisme de magnitude 4,9 a frappé mardi soir la région autonome du Tibet dans le sud-ouest de la Chine, a annoncé le Centre chinois du réseau sismique.

Le séisme a été localisé dans le district de Gerze de la préfecture d'Ali, selon la même source.

L'épicentre est situé à une profondeur de 10 km, à 33,1 degrés de latitude nord et 83,3 degrés de longitude est.

APS

# QU'EST-CE QUE LA LYMPHE ET LE SYSTÈME LYMPHATIQUE ?

*Si on parle souvent de circulation sanguine, la circulation lymphatique est beaucoup moins connue. Pourtant, celle-ci joue un rôle clé dans le système immunitaire, chargé de défendre notre organisme des infections. Explications.*

La lymphe est un liquide incolore à jau-nâtre qui circule dans les vaisseaux lymphatiques parcourant l'ensemble de notre corps. D'une composition proche de celle du plasma sanguin, la lymphe contient également des globules blancs, les cellules clés du système immunitaire, d'où son action importante dans les défenses de l'organisme. En revanche, elle ne contient pas de globules rouges contrairement au sang.

La lymphe provient en fait d'une filtration d'une partie des éléments du sang, et sert à activer la réponse immunitaire lors d'une infection. Par son action de filtre, elle agit en drainant les excès de liquide des tissus de notre corps. La lymphe a également un rôle nutritif puisqu'elle apporte au sang les graisses absorbées au niveau de l'intestin grêle. Chaque individu possède en moyenne un à deux litres de lymphe, contre cinq à six litres de sang.

## Le système lymphatique et ses organes

Le système lymphatique réunit les vaisseaux de circulation de la lymphe ainsi que les organes lymphatiques. Ce vaste réseau lymphatique est présent dans tout notre organisme à l'exception du cerveau, des muscles, du cartilage et de la moelle osseuse.

Contrairement au système sanguin, le réseau lymphatique fonctionne sans cœur, et donc sans pompe pour diffuser la lymphe. Celle-ci est répartie selon les mouvements de notre corps, les contractions des muscles et des vaisseaux lymphatiques. Il existe d'ailleurs des techniques de drainage lymphatique qui visent à stimuler la circulation de la lymphe et donc à rebooster le système immunitaire.

La rate, le thymus (organe situé sous le sternum), les amygdales et les ganglions sont des organes lymphatiques. Certains vont permettre le développement de cellules immunitaires, qui vont ensuite coloniser le système lymphatique. D'autres, comme les ganglions, permettent à ces cellules de défense de proliférer et de se différencier afin de cibler les agents infectieux à détruire. Ainsi, si nos ganglions sont gonflés lors d'une infection, c'est qu'ils retiennent les microbes et concentrent une grande quantité de globules blancs afin de les éradiquer.

Si elle semble particulièrement bénéfique pour notre santé, la lymphe a aussi une action négative de taille : elle permet la dissémination des cellules cancéreuses à l'ensemble de l'organisme, et donc un risque de cancer généralisé.



# GANGLIONS : QUAND FAUT-IL S'INQUIÉTER ?

La découverte d'un ganglion sous la peau est facilement source d'inquiétude. Mais le plus souvent, cela veut juste dire que le corps se défend contre une infection locale. Quelles sont ses causes les plus courantes ? Quand est-il nécessaire de le montrer au médecin ? Les réponses de nos spécialistes.

## Est-il normal de sentir certains ganglions ?

Oui. «Un ganglion de petite taille est quelque chose de normal, rappelle le Dr Grégoire Cozon, immunologue. Certaines chaînes ganglionnaires superficielles sont palpables, notamment au niveau de l'aine.» Il est possible aussi de sentir les ganglions cervicaux (au niveau du cou) ou sous-mandibulaires (sous la mâchoire), notamment chez les adolescents et les jeunes adultes. C'est seulement s'ils augmentent de volume qu'il faut s'inquiéter.

## Une infection dentaire peut-elle entraîner l'apparition d'un ganglion ?

Oui. «Dans la grande majorité des cas, il est lié à une infection sur son territoire de drainage», explique le Dr Gilles Lazimi, généraliste. «Dans le cou, sous la mâchoire, il peut s'agir d'une infection ORL; au niveau de l'aine, d'une infection gynécologique», précise le Dr Cozon. Le ganglion régresse en moins de sept jours dans les infections bénignes, sous l'effet d'un traitement antibiotique efficace. S'il persiste, soit le médicament n'est pas adapté au germe responsable, soit il s'agit d'une autre cause. Des examens complémentaires peuvent alors être nécessaires.



## Un ganglion sous le bras après une épilation de l'aisselle, c'est fréquent ?

Non, contrairement à une idée reçue. «L'apparition d'un gros ganglion sous le bras n'est pas liée à l'épilation», indique le Dr Nina Roos, dermatologue. On observe plutôt une folliculite, inflammation d'un follicule pileux formant une bosse douloureuse. «Une boule sous la peau, cela peut aussi être un bouton, un lipome (boule de graisse), un kyste, un abcès sous-cutané...», ajoute le Dr Lazimi. Le mieux est donc de consulter son médecin pour avoir un diagnostic précis.

## Un ganglion douloureux, c'est mauvais signe ?

Non, c'est plutôt le contraire... «Plus il est douloureux, plus on pense à une inflammation aiguë, donc à une réaction banale de l'organisme», explique le Dr Cozon. Dans ce cas, le ganglion est plutôt mobile sous les doigts. Il peut être chaud et la peau peut être rouge. En revanche, un petit ganglion indolore, très adhérent au tissu sous-jacent est

souvent plus inquiétant. Il peut être le signe d'une infection chronique (tuberculose...), parfois d'un cancer. Mais il ne faut pas aller trop vite ! «La taille du ganglion (moins de 1cm ou très gros), sa consistance (ferme ou mou) et sa localisation sont des éléments importants, mais le contexte et l'examen clinique sont indispensables pour poser le diagnostic», souligne le Dr Lazimi.

## Et un ganglion isolé ?

On pense vite au cancer lorsqu'on découvre un ganglion enflé, sans signe d'infection. «En fait, il est très rare de faire un diagnostic de cancer lymphatique (lymphome, maladie de Hodgkin) uniquement sur un ganglion», rassure le Dr Cozon. En général, d'autres symptômes sont associés, comme une perte de poids, de la fatigue, des sueurs nocturnes. Cependant, un ganglion isolé apparaissant au niveau du creux sus-claviculaire gauche (au-dessus de la clavicule) peut être le signe d'un cancer digestif. Et un ganglion axillaire (sous l'aisselle) peut aussi être le révélateur d'un cancer du sein. C'est pourquoi tout gan-

glion qui persiste sans raison évidente doit inciter à aller chez le médecin pour se faire examiner.

## Avoir plusieurs ganglions enflés à des endroits différents, c'est grave ?

Non, pas forcément, mais cela indique que l'origine n'est pas seulement locale. «Plusieurs ganglions sur des zones différentes, c'est le plus souvent le signe d'une infection virale générale», indique le Dr Roos. Les causes les plus courantes ? La mononucléose infectieuse, la toxoplasmose, la rubéole, une infection à cytomégalovirus (CMV). Cela peut aussi signaler une infection bactérienne (maladie des griffes de chat, par exemple). La plupart du temps, quand il s'agit d'une maladie infectieuse, les ganglions s'accompagnent d'autres symptômes, comme de la fièvre, de la fatigue... Un avis médical s'impose si vous découvrez plusieurs ganglions enflés.

## Finalement, quand faut-il voir un médecin ?

Un ganglion qui disparaît au bout de vingt-quatre à quarante-huit heures n'a rien d'inquiétant. En revanche, s'il ne régresse pas ou grossit, il faut s'en occuper. «Un ganglion isolé qui persiste depuis plus de huit jours doit être montré à un médecin», insiste le Dr Cozon. En l'absence de cause évidente à l'examen clinique, une prise de sang à la recherche d'une infection virale, bactérienne ou parasitaire peut être nécessaire. Plus rarement, le médecin peut demander une ponction ganglionnaire (prélèvement) afin de vérifier la nature des cellules qui le composent.

## JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ : NOS ALIMENTS SONT-ILS SÛRS ?

Pour la Journée mondiale de la santé, l'OMS a choisi de pointer du doigt les risques liés à la sécurité sanitaire des aliments. Ceux-ci sont à l'origine de 2 millions de décès par an dans le monde.

"Les aliments insalubres sont à l'origine, selon les estimations, de 2 millions de décès par an, dont de nombreux enfants. Les aliments contenant des bactéries, des virus, des parasites ou des substances chimiques sont responsables de plus de 200 maladies, allant de la diarrhée aux cancers".

C'est avec ce constat que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé que la Journée mondiale de la santé 2015 serait l'occasion, pour elle, d'encourager les efforts visant à améliorer la sécurité sanitaire des aliments, "de la ferme à l'assiette".

### 5 clés pour des aliments plus sûrs

"La sécurité sanitaire des aliments est une responsabilité partagée. Il est important de travailler sur toute la chaîne de production alimentaire : de l'agriculteur et du producteur au distributeur et au consommateur" insiste l'OMS qui propose 5 clés pour mettre un frein aux intoxications alimentaires. Les voici : Prenez l'habitude de la propreté : lavez-vous les mains avant de toucher des aliments et relavez-les souvent pendant que vous faites la cuisine ; lavez et désinfectez toutes les surfaces et le matériel en contact avec les aliments.

Séparez les aliments crus des aliments cuits : séparez la viande, la volaille et le poisson crus des autres aliments ; conservez les aliments dans des récipients fermés pour éviter tout contact entre les aliments crus et les aliments prêts à consommer.

Faites bien cuire les aliments : en particulier la viande, la volaille, les œufs et le poisson ; portez les mets tels que les soupes et les ragouts à ébullition pour vous assurer qu'ils ont atteint 70°C ; faites bien réchauffer les aliments déjà cuits.

Maintenez les aliments à bonne température : ne laissez pas des aliments cuits plus de 2 heures à température ambiante ; réfrigérez rapidement tous les aliments cuits et les denrées périssables ; ne conservez pas des aliments trop longtemps même dans le réfrigérateur.

Utilisez de l'eau et des produits sûrs de façon à écarter tout risque de contamination et n'utilisez pas d'aliments ayant dépassé la date de péremption.

# QU'EST-CE QUE LE RHÉSUS DU GROUPE SANGUIN ?

*Être A+ ou A-, O+ ou O-, quelle différence ? Quelles sont les caractéristiques du sang qui déterminent notre rhésus ? Nos explications pour enfin comprendre ce que le système de dénomination rhésus signifie.*

Comme dans le cas du système ABO déterminant le groupe sanguin, le système rhésus se base sur la présence ou d'absence de molécules appelées antigènes à la surface de nos globules rouges.

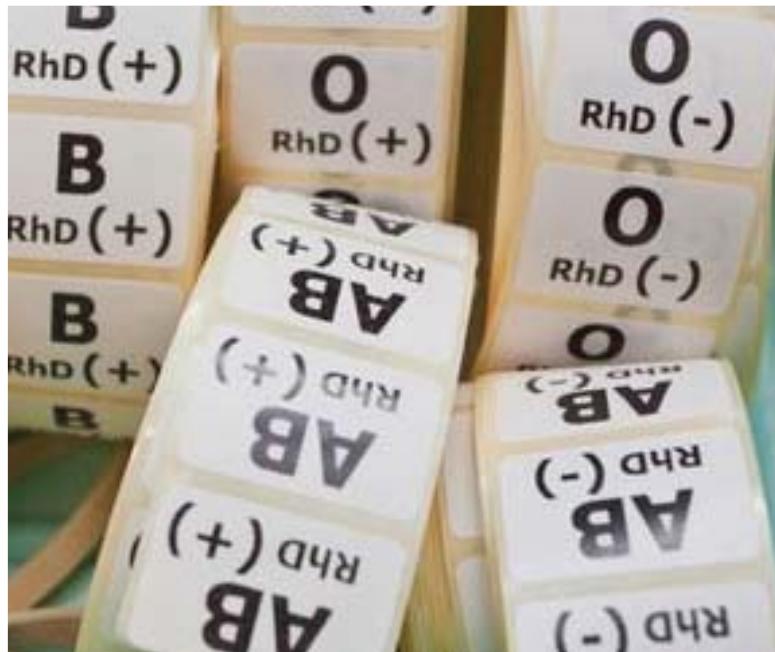
Le rhésus définit en fait un antigène (une molécule du système immunitaire) situé sur la paroi des globules rouges, les cellules du sang qui transportent l'oxygène. Le rhésus permet donc d'affiner la classification du sang en s'ajoutant au système ABO. Une personne est dite « rhésus positif » si ses globules rouges possèdent l'antigène D, alors qu'elle est dite « rhésus négatif » si cet antigène est absent.

Dans la population française, 85% des gens sont porteurs de cet antigène et ont donc un groupe sanguin +. Les 15% restants sont rhésus négatif.

Ce « facteur rhésus » est utile pour savoir si une transfusion sanguine est possible entre deux personnes. Les transfusions sont ainsi possibles entre Rh+, entre Rh-, mais aussi de Rh- vers Rh+. En revanche, les personnes Rh+ ne peuvent pas donner leur sang à des individus Rh-. Si une telle transfusion se produit, le patient receveur va fabriquer des anticorps contre l'antigène, et détruire certains globules rouges.

### Le problème de l'incompatibilité rhésus

À cours de la grossesse, une incompatibilité rhésus peut se produire entre la femme enceinte et son bébé. Ce phénomène sur-

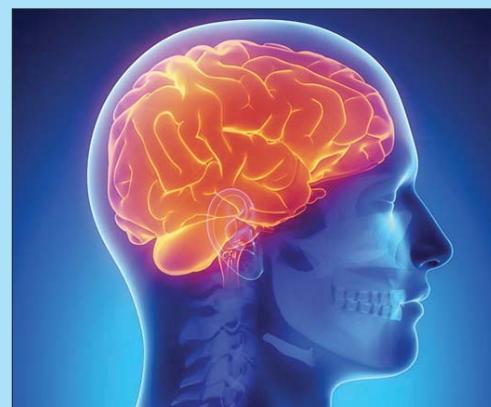


vient lorsque la femme est Rh- et que le père de l'enfant à naître est Rh+. Dans une telle configuration, le fœtus risque d'être rhésus positif, un rhésus incompatible avec celui de la mère. Lors d'un premier accouchement par voie basse, le sang de la mère risque d'être « contaminé » par le sang de l'enfant, et entraîner une réaction immunitaire contre les globules rouges du fœtus. Cette consé-

quence risque, si une deuxième grossesse avec un fœtus Rh+ survient, de générer des complications importantes nécessitant un suivi tout particulier. Fort heureusement, les groupes sanguins des parents sont généralement demandés en début de grossesse, ce qui permet de surveiller attentivement son déroulement et d'empêcher tout risque de fausse couche.

Le groupe A+ est le groupe sanguin le plus commun dans la population française, puisque 38% des gens en sont porteurs. Arrivent ensuite les groupes O+ avec 36% des cas. Les groupes B+ et A- représentent respectivement 8 et 7% des cas, alors qu'il n'y a que 6% de porteurs du groupe O-. Les groupes B- et AB- sont les plus rares, avec chacun 1% des cas.

## LE GROUPE SANGUIN AB PLUS EXPOSÉ AUX PERTES DE MÉMOIRE



tion de 30 000 patients américains âgés de plus de 45 ans suivis pendant trois ans et demi. Au total, 495 patients ont développé

des troubles cognitifs. Ceux-ci ont été comparés à 587 patients témoins sans troubles de la mémoire. Il s'est avéré que les per-

sonnes du groupe AB ont présenté un risque accru de 82 % de troubles cognitifs (problème de mémoire, déficit de langage et d'attention) par rapport aux autres.

Par ailleurs, les patients avec une forte concentration de facteurs antihémophiliques A avaient également un risque de trouble cognitif augmenté, à hauteur de 24 %. Or ces protéines qui jouent un rôle dans le mécanisme de coagulation étaient présents en plus grand nombre chez les patients de groupe AB.

Si vous êtes du groupe AB, il vous reste des moyens à votre portée pour prévenir ces éventuelles défaillances cognitives, par exemple : tenir un journal, faire des cures de phosphore, bien dormir ou encore jouer au Sudoku !

**BÉJAÏA : SENSIBILISATION AU DON D'ORGANES ET À LA GREFFE**  
**Une initiative de « Nedjda » d'Akbou**

Arslan-B.

Le TR Béjaïa Malek-Bouguermouh abritera samedi 18 avril 2015 une journée de sensibilisation au don d'organes et à la greffe, une initiative de l'Association Dialyse et hémodialyse Nedjda d'Akbou en collaboration avec la Fnir (Fédération nationale des insuffisants rénaux) dont le président, Dr Boukhoueloua Mustapha sera l'un des participants à cette rencontre à caractère éminemment humanitaire avec le public de la wilaya.

Ce qui ne manquera pas, en tout cas, d'imprimer, à cet événement, un cachet particulièrement intellectuel (plutôt philosophique) d'où son aspect général indéniablement fort intéressant - ce sera sans nul doute la contribution, en tant qu'animateurs programmés de la rencontre, de ces quatre notabilités qui sont les professeurs Ali Benziane et Si-Ahmed El Mahdi, qui respectivement, traiteront des « causes et conséquences de l'insuffisance rénale chronique » et « de la nécessité de la transplantation rénale à partir du donneur en état de mort encéphalique » (ce dernier thème suivi d'un film). Les deux autres personnalités conviées à intervenir seront MM. le procureur de la République de la wilaya de Béjaïa qui traitera de « La loi et du don d'organes » et le directeur des Affaires religieuses de la wilaya de Béjaïa qui abordera le « don d'organes et la charia ».

Un débat sera également enclenché à l'occasion...Inévitamment ?!

**DIABÈTE**  
**20.000 nouveaux cas enregistrés par an en Algérie**



Plus de 20.000 nouveaux cas de diabète sont enregistrés chaque année en Algérie, a-t-on appris, mardi à Relizane, du président de la Fédération nationale des diabétiques, Noureddine Boucetta.

Intervenant lors d'une journée d'étude organisée à l'occasion de la journée mondiale de la santé, M. Boucetta a indiqué que ces nouveaux cas sont dépiétés grâce aux campagnes de sensibilisation.

Il a souligné que le nombre de diabétiques en Algérie a dépassé 4 millions dont 30% d'insulino-dépendants. Selon le président de la Fédération nationale des diabétiques, 25% des diabétiques en Algérie sont âgés de 20 à 40 ans.

Par ailleurs, l'intervenant a signalé que plus de 20% de diabétiques sont non assurés sociaux.

Lors de cette rencontre, une nutritionniste a insisté sur la nécessité de suivre un régime équilibré, de respecter les règles d'alimentation saine qu'elle considère comme "une partie du traitement", expliquant que le traitement par les médicaments est insuffisant pour préserver l'équilibre de la glycémie dans le sang.

Pas moins de 250 diabétiques de la wilaya de Relizane ont bénéficié de glucomètres modernes, distribués lors de cette rencontre à laquelle ont pris part des médecins et des spécialistes, à l'initiative de l'association nationale "Amel" des diabétiques.

**LE PROFESSEUR KAMEL BOUZID AVERTIT**  
**La restauration rapide favorise les cancers colorectaux**

La restauration rapide (fast-food) qui prolifère partout en Algérie, constitue un danger voire un facteur de risque pour les cancers colorectaux, a averti mardi le Professeur Kamel Bouzid, chef du service oncologie médicale du centre anticancer Pierre et Marie-Curie (CPMC) d'Alger.



Intervenant lors du séminaire intitulé "Les premiers cours intensifs de cancérologie du Maghreb" qui se tient du 7 au 11 avril à Alger, le Dr Bouzid déplore la profusion de fast-foods qui, dit-il, représente un "désastre nutritionnel". "Les

pizzas, hamburgers et autres chawarmas vendus dans les fast-foods, présentent un danger nutritionnel qui favorise le cancer colorectal qui apparaît souvent plus tard après 50 ans", a-t-il expliqué, appelant à ce propos à une nutrition "saine".

**TRAITEMENTS DU SIDA**  
**Baisse du taux de transmission du VIH-Sida dans le monde**

Le taux de transmission de virus du sida (VIH) avec des mutations les rendant résistants aux antirétroviraux augmente peu dans le monde, selon une recherche américaine publiée mardi.

Cette recherche menée sur plus de 50.000 patients dans 111 pays suggère que les niveaux de transmission des VIH (virus de l'immunodéficience humaine) résistants n'ont pas augmenté sur le globe autant qu'on ne l'avait craint, souligne le Dr Robert Shafer, professeur de médecine à l'Université Stanford en Californie.

"Les taux de transmission du VIH résistant dans les pays à bas et moyens revenus les plus touchés par le sida ont peu augmenté avec un accroissement de 2,8% en Afrique sub-saharienne et des taux inchangés en Asie du Sud-est et du Sud, ce qui est une bonne nouvelle", précise-t-il.

Mais "il est inévitable que la transmission de VIH résistants va encore augmenter rendant indispensable de continuer la surveillance pour assurer le succès du traitement durable par des antirétroviraux de millions de personnes dans le monde", juge le scientifique.

Il explique ce phénomène par le fait que les traitements utilisés par les patients dans les pays pauvres sont souvent moins dosés et par la difficulté de prendre les comprimés quotidiennement.

En 2013, 35 millions de personnes vivaient avec le VIH, selon les chiffres de l'Onusida. Depuis le début de l'épidémie, environ 78 millions de personnes ont été infectées et 39 millions sont décédées de maladies liées au sida. Depuis 2001 les nouvelles infections ont chuté de 38%.

**ALIMENTATION**  
**Nécessaire contribution des parents à une culture de consommation saine**

Les participants à des portes ouvertes sur "L'alimentation sanitaire et saine" ont insisté, mardi à Tissemsilt, sur la contribution des parents à une culture de consommation saine.

Le médecin Kadi Torkia de l'Etablissement public de santé de proximité de Tissemsilt a mis l'accent sur l'éducation des enfants en leur inculquant les pratiques et les normes d'une consommation saine, soulignant que le rôle des associations et des organismes oeuvrant pour la consécration d'une culture de consommation demeure insuffisant sans le travail de sensibilisation qui commence au sein de la famille.

Le président de l'association de wilaya de défense des droits du consommateur, Mohamed Mimouni, a situé, pour sa part, l'importance du contrôle parental de la consommation alimentaire des enfants en dehors de la maison, par exemple dans les pizzerias.

Le représentant de la direction de wilaya du commerce a abordé, à cette occasion, les textes réglementaires allant dans le sens de la protection du consommateur, insistant sur la sensibilisation des commerçants sur les règles et conditions de conservation et d'exposition des denrées alimentaires.

Il a rappelé, au passage, les efforts déployés par sa direction pour une culture de consommation saine à travers l'organisation périodique d'activités de sensibilisation et de prévention des intoxications alimentaires.

Ces portes ouvertes de trois jours, organisées par l'EPSP de Tissemsilt à l'occasion de la Journée mondiale de la santé, comportent une exposition d'affiches et des rencontres de proximité pour sensibiliser les citoyens sur l'alimentation saine.



APS

## CRÉATION DE LA MICROENTREPRISE

# L'expérience algérienne suscite l'intérêt de responsables africains en charge de l'emploi

L'expérience algérienne dans le domaine de la création de la microentreprise a suscité mardi, l'intérêt de responsables africains en charge de l'emploi en visite à Alger dans le cadre de la 5<sup>e</sup> édition du salon national de l'emploi (Salem-2015) qui se tient au Palais des Expositions (Safex).



Le secrétaire général du ministère malien de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Mohamed Yacouba Diallo, a exprimé l'intérêt de son pays de renforcer la coopération avec la partie algérienne dans le domaine de la promotion de l'emploi de jeunes, particulièrement dans l'entrepreneuriat.

M. Diallo a exprimé à l'APS son souhait de bénéficier de l'expérience algérienne "particulièrement dans le domaine de la création de la microentreprise pour aider les jeunes maliens désireux de se lancer dans l'entrepreneuriat".

"Nous sommes venus s'inspirer de l'expérience algérienne dans le domaine de l'emploi", a-t-il déclaré, ajoutant que lors de sa visite il rencontrera son homologue algérien "afin de discuter sur les axes de coopération en la matière".

De son côté, le directeur d'une agence régionale de la promotion de l'emploi au Niger, Abdoulbaki Djibo, a

salué l'expérience algérienne en matière de promotion de l'emploi, particulièrement dans la création de microentreprises.

"Nous allons établir des relations de coopération très prochainement entre les agences de l'emploi des deux pays", a-t-il fait savoir.

Pour sa part, le directeur général de l'agence mauritanienne de la promotion de l'emploi de jeunes, Baytallah Ould Ahmed Lasswad, a estimé que l'Algérie "a franchi de grandes étapes en matière de promotion de l'emploi", appellant à prendre cette expérience comme un modèle.

Le responsable mauritanien a rappelé la Convention de coopération signée en 2012 avec l'Agence nationale de

soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) pour l'échange d'expériences entre les deux parties.

Dans ce contexte, il a exprimé le souhait de son agence de renforcer cette coopération pour bénéficier davantage de l'expérience algérienne, particulièrement dans le domaine du financement des projets d'activités des jeunes promoteurs pour la création de microentreprises.

"La stratégie de la promotion de l'emploi, l'accompagnement des jeunes entrepreneurs et les mécanismes de placement des jeunes demandeurs d'emploi témoignent de la forte volonté politique de l'Algérie dans la lutte contre le chômage", a-t-il dit.

## KENYA

# Rassemblement pour appeler à l'unité et davantage de sécurité

Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées mardi au Kenya, pour appeler à l'unité, au troisième jour du deuil national décrété après l'attaque contre l'université de Garissa (est) qui a fait 148 morts, ont rapporté des médias.

Environ un demi-millier de personnes ont dénoncé à Garissa une attaque "injustifiable et intolérable", selon les médias.

"L'islam assimile le meurtre d'innocents au meurtre de l'humanité entière", c'est "le plus grand péché aux yeux de Dieu", a rappelé le président du Conseil suprême des musulmans kényans (Supkem), Abdullahi Salat, s'exprimant au nom des chefs des diverses confessions de cette région.

"Les tueurs (...) ne peuvent être considérés comme croyant en l'islam", a-t-il ajouté, en appelant la population

locale à aider les autorités dans leur traque des terroristes.

A Nairobi, quelque 200 étudiants ont eux défilé pour protester contre l'incapacité du gouvernement à protéger la population. Une pétition réclamant notamment l'amélioration des équipements des forces de sécurité et la création de centres de veille, avec des policiers en alerte H/24, a été remise à un représentant de la présidence kényane.

"Si ça ne tient pas les shebab à l'écart, ça permettra de limiter le nombre de victimes", a estimé McNab Bwonde, secrétaire général de l'Association des étudiants de l'université technique du Kenya (TUK).

De son côté, la presse kényane a accusé les autorités d'avoir ignoré des mises en garde et critiqué le temps mis par les unités d'intervention pour

arriver à Garissa. "L'Etat avait des renseignements (...) et n'a pas été capable de répondre de façon appropriée", a expliqué Stephen Mwadime, secrétaire général de l'Association des étudiants de l'université Kenyatta de Nairobi.

Il a prôné "une refonte totale de l'appareil sécuritaire" et le retour des troupes kényanes déployées en Somalie pour "assurer la sécurité du pays de l'intérieur".

Les éléments du groupe insurgé somalien shebab ont pris d'assaut jeudi le campus de l'université de Garissa (située à environ 150 km de la frontière somalienne). Le commando est entré dans l'université en ouvrant le feu au hasard, avant de pénétrer dans la résidence universitaire. 148 personnes, en grande majorité des étudiants, ont été tuées.

## BURKINA FASO

# Arrestation de six proches de Blaise Compaoré, dont trois anciens ministres

Six proches de l'ex-président Blaise Compaoré, dont trois anciens ministres, ont été arrêtés au Burkina Faso, a dénoncé mardi le parti pro-Compaoré, le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP).

Il s'agit de Jérôme Bougouma, ancien ministre de l'Intérieur, et ses collègues Jean-Bertin Ouédraogo (Infrastructures et Transports) et Salif Kaboré (Mines), qui ont été arrêtés lundi et mardi, a déclaré Léonce Koné, le chef du CDP, l'ex-parti présidentiel, cité par l'AFP, dénonçant un "harcèlement" des autorités.

"On ne sait pas ce qu'on leur reproche", a-t-il ajouté.

Deux sources sécuritaires, ont confirmé ces arrestations, sans en préciser les motifs.

En outre Salia Sanou, l'ancien maire et actuel secrétaire général du CDP de Bobo Dioulasso, la deuxième ville du Burkina, et de Seydou Sanou, ex-maire d'arrondissement de cette ville, ont également été arrêtées, selon M. Koné. "La police les soupçonne de vouloir préparer une insurrection à partir de Bobo Dioulasso à propos du vote



du projet de code électoral", a-t-il expliqué. Un ancien maire d'arrondissement de Ouagadougou, soupçonné de "malversations", a également été arrêté lundi, selon la gendarmerie. Ces arrestations ont eu lieu alors qu'un projet de loi modifiant le code électoral, proposé par le gouvernement et amendé par des députés issus de la société civile et de l'ex-opposition, devait être voté aujourd'hui au Conseil national de transition, l'assemblée intérimaire, où ce camp est majoritaire (55 membres sur 90).

Le texte prévoit d'"exclure de toutes les élections tous les membres du dernier gouvernement du président Compaoré et toute personne qui a soutenu ouvertement ou publiquement la modification de l'article 37 de la Constitution".

Blaise Compaoré, par sa volonté de réviser cet article afin de se maintenir au pouvoir, avait provoqué fin octobre une insurrection populaire qui l'avait contraint à démissionner et fuit à l'étranger après 27 ans de pouvoir.

APS



## GÉNOCIDE RWANDAIS

### Ban Ki-moon appelle à des mesures pour éviter de telles atrocités à l'avenir

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a appelé mardi la communauté internationale, à l'occasion de la Journée internationale de réflexion sur le génocide au Rwanda, à prendre les mesures nécessaires pour éviter de telles atrocités à l'avenir.

"Je demande à chacun de trouver le courage d'agir avant que la situation ne se détériore, car telle est notre responsabilité morale collective. C'est là une condition absolument essentielle pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales", a souligné M. Ban dans un message.

"Comme je l'ai dit l'année dernière à la cérémonie de commémoration organisée à Kigali, nous devons faire preuve d'Umuganda", autrement dit unir nos forces au service d'une cause commune, pour éviter ce qu'il est possible d'éviter et combattre les actes de cruauté qui sont commis sous nos yeux", a-t-il ajouté.

En 1994, plus de 800.000 Rwandais, essentiellement des Tutsis, mais également des Hutus modérés, des Twas et d'autres, ont été massacrés de manière systématique en l'espace de moins de trois mois. Cette journée est également l'occasion de saluer le courage de ceux qui ont survécu et de reconnaître leur douleur.

La commémoration s'inscrit cette année dans le cadre du 70<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Organisation des Nations unies.

"Nous devons en profiter pour jeter un regard sur le passé et affronter résolument les problèmes d'aujourd'hui, en réaffirmant notre détermination collective à empêcher que de telles atrocités ne se reproduisent", a déclaré le secrétaire général.

Il a vivement déploré les conflits et les atrocités criminelles qui, dans de nombreuses régions du monde, continuent de diviser les communautés, de tuer et de déplacer des personnes, d'ébranler les économies et de détruire les patrimoines culturels.

"Notre première priorité doit être de prévenir ces situations et de protéger les êtres humains en situation de détresse (...). Notre but est de prendre des mesures rapides et résolues de façon à sauver des vies et à mettre fin aux violations", a-t-il ajouté.

## IRAK

### Combats à Tikrit entre les forces de sécurité irakiennes et des membres de Daech



Des combats ont opposé mardi à Tikrit les forces de sécurité irakiennes à des terroristes du groupe autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech), selon le ministère de l'Intérieur.

Les forces irakiennes ont lancé mardi un raid, après avoir obtenu des informations selon lesquelles entre huit à 15 membres de Daech seraient cachés dans le quartier de Qadissiya, dans le nord de la ville, a indiqué le ministère dans un communiqué.

"Nos forces de sécurité ont pu tuer certains d'entre eux alors que les autres se sont fait exploser une fois qu'ils étaient encerclés", a-t-il ajouté.

Le communiqué souligne que les opérations visant à débarrasser totalement la ville de ce groupe terroriste se poursuivent.

Le Premier ministre Haider al-Abadi avait annoncé le 31 mars que les forces irakiennes avaient repris le contrôle de Tikrit.

De son côté, le ministre de l'Intérieur Mohammed al-Ghabbane avait indiqué que des "poches" de combattants de Daech demeuraient dans cette ville située à 160 km au nord de Bagdad.

Les engins piégés posent également une menace majeure dans la ville, M. Ghabbane ayant fait état la semaine dernière de la découverte de plus de 1.000 d'entre eux.

## 47 cadavres exhumés de fosses communes à Tikrit

Les cadavres de 47 personnes, probablement tuées par des éléments de l'organisation autoproclamée "Etat islamique" (EI/Daech), ont été exhumés par les forces irakiennes de onze fosses communes découvertes à Tikrit dans le nord du pays, a indiqué mardi un responsable.

Onze fosses communes ont été découvertes après l'entrée de l'armée dans la ville reprise des mains de Daech, a déclaré le porte-parole du ministère des Droits de l'Homme, Kamel Amine, cité par l'agence AFP.

"Le nombre de cadavres exhumés jusqu'à présent est de 47" et ce chiffre pourrait augmenter, a-t-il ajouté, soulignant que des tests ADN sont néanmoins nécessaires pour confirmer cette hypothèse.

Ces cadavres pourraient être, selon lui, ceux de recrues tuées dans le massacre de Speicher (nom d'une base militaire située à la limite nord de Tikrit), attaquée en juin 2014 par l'EI qui y avait enlevé puis exécuté des centaines de recrues.

Les forces irakiennes ont repris Tikrit le 31 mars, après plusieurs semaines de combats contre Daech, qui contrôlait la ville depuis près de 10 mois.

APS

## La Haute représentante de l'ONU pour le désarmement appelle à plus de coopération pour un consensus

**La Haute Représentante de l'ONU pour le désarmement Angela Kane a exhorté les Etats membres à faire preuve de volonté politique afin que la Commission du désarmement puisse sortir de l'impasse dans laquelle elle se trouve.**



Après 15 années d'impasse marquées par l'incapacité de ses membres à s'entendre sur des mesures de désarmement nucléaire ou en matière d'armes classiques, la Commission, qui ouvrait lundi sa session de 2015, n'a pas été en mesure de s'entendre sur un ordre du jour, selon un communiqué de l'ONU.

Notant que les trois années écoulées n'ont pas été les meilleures pour le désarmement, Mme Kane a regretté l'existence d'un "clivage aujourd'hui plus profond que jamais" entre les Etats dotés de l'arme nucléaire et les autres.

Dans ce contexte, elle a souhaité que la prochaine conférence des Etats signataires du Traité de non-prolifération (TNP) soit fructueuse et couronnée de succès.

S'agissant des armes classiques, qui à travers le monde coûtent chaque année la vie à 740 000 personnes, Mme Kane s'est félicitée de l'enlèvement des armes chimiques auquel, la communauté internationale a procédé en Syrie, "même si les bombes au chlore y restent un sujet de préoccupation

constante". Elle a qualifié d'historique l'entrée en vigueur du Traité sur le commerce des armes, dont la mise en œuvre va permettre de faire en sorte que ces armes, notamment celles légeres et de petit calibre, ne tombent plus entre de mauvaises mains.

La Haute représentante a enfin estimé avec regret que la Commission du désarmement avait à ce jour semble privilégié "la tenue de réunions rituelles plutôt que l'obtention de résultats", avant d'exhorter la Commission à intensifier ses efforts et à se pencher sur les nouvelles menaces que représentent, entre autres, les cybermenaces ou l'usage des drones.

"La sécurité est globale ou elle n'est pas" a, de son côté, martelé avec force le Président de la Commission, Fodé Seck, en appelant les membres de la Commission à tout faire pour que les travaux de ce forum parviennent à atteindre des résultats positifs afin de "restaurer la crédibilité de la Commission".

Il a insisté que le déblocage des travaux de la Commission était crucial afin de parvenir au désarmement au

niveau international, qu'il s'agisse de celui lié aux armes nucléaires ou de celui portant sur les armes classiques.

La Commission du désarmement, organe subsidiaire et délibérant de l'Assemblée générale en matière de désarmement, n'est pas parvenue à s'entendre sur des recommandations depuis 1999, et durant la première journée (lundi) des travaux de sa session de 2015 n'a pas permis de débloquer la situation malgré plusieurs heures de consultations informelles.

Le 23 avril 2014, la Commission avait conclu sa session de 2014 sans que ses membres ne soient parvenus à s'entendre sur le moindre document, ceci au terme d'une session qui se tenait à la fin de la dernière année de son cycle triennal de négociations (2012-2014).

Après trois semaines de discussions, les membres de la Commission n'ont pu trouver de consensus ni sur des objectifs de désarmement nucléaire, ni sur des mesures de confiance relatives aux armes classiques.

## SYRIE

### 2 voitures piégées et des affrontements au nord du pays



### La Syrie prête à soutenir «par tous les moyens» les combattants palestiniens de Yarmouk

La Syrie est prête "à soutenir par tous les moyens, y compris militaires, les combattants palestiniens" pour chasser le groupe autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech) du camp de Yarmouk, a-t-on indiqué mardi de source officielle palestinienne.

Le vice-ministre syrien des Affaires étrangères Fayçal Moqdad a reçu une délégation palestinienne dirigée par Ahmed Majdalani pour discuter des moyens de protéger les habitants du camp.

"A l'exception d'une intervention directe de l'armée, les autorités syriennes sont prêtes à soutenir par tous les moyens, y compris militaires, les combattants palestiniens", a affirmé Anouar Abdel Hadi, représentant de l'OLP (Organisation de Libération de la Palestine) à Damas, après la ren-

contre, cité par l'agence AFP.

Cité par l'agence officielle Sana, M. Moqdad a souligné "la détermination de la Syrie et de l'OLP à combattre le terrorisme, qui s'est étendu aux camps de réfugiés palestinien, notamment Yarmouk". Il a ajouté que "le gouvernement syrien a fourni une aide humanitaire et médicale aux frères palestiniens".

"Il faut désormais un consensus entre les 14 organisations palestiniennes en Syrie et le gouvernement syrien pour imposer la sécurité dans le camp", a précisé M. Majdalani. Une réunion est prévue mercredi à ce sujet.

Dans le camp, situé à seulement huit kilomètres du centre de la capitale syrienne, les accrochages ont cessé mais des bombardements aux barils d'explosifs visant les positions des groupes armés se poursuivaient, selon des médias.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a réclamé lundi que les agences humanitaires puissent avoir accès aux milliers de Palestiniens bloqués dans le camp de Yarmouk en Syrie et que ceux-ci puissent être évacués en toute sécurité. Près de 400 familles, soit environ 2.000 personnes, ont été évacuées du camp palestinien de Yarmouk, dans le sud de Damas, à la suite de l'avancée des éléments de Daech.

L'EI a lancé mercredi une offensive sur le camp, à partir du quartier limitrophe de Hajar Aswad, avec l'aide des membres du Front al-Nosra, la branche syrienne d'Al-Qaïda, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

# YÉMEN

## Les pays du Golfe proposent à l'ONU un projet de résolution contre le chef des Houthis

Les pays du Golfe ont proposé au Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution contre le chef des Houthis et le fils de l'ex-président yéménite Ali Abdallah Saleh. Le projet a été présenté par la Jordanie, qui préside le Conseil en avril.



Selon le texte, le Conseil ajoute à la liste des individus sanctionnés dans le cadre de la crise yéménite les noms de Abd Malek al-Houthi, chef des miliciens chiites, et Ahmed Ali Abdallah Saleh, fils aîné de l'ex-président yéménite.

Ces sanctions individuelles consistent en un gel des avoirs et une interdiction de voyager.

Aux termes de ce texte, cité par des médias, le Conseil impose aussi aux Houthis et à leurs alliés un embargo sur les armes et les somme de cesser les hostilités et d'abandonner le pouvoir "immédiatement et sans conditions".

Il invite les belligérants à régler leurs différends "par le dialogue", notamment en participant à une

conférence à Ryad proposée par le président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi, auquel le Conseil renouvelle son soutien, et à "soutenir les négociations sous l'égide de l'ONU". Le projet de résolution demande aussi aux belligérants de "faciliter la livraison de l'aide humanitaire" et d'assurer la protection des civils.

## MINISTRE DE LA DÉFENSE AMÉRICAIN ASHTON CARTER Al-Qaïda a progressé sur le terrain

Le ministre de la Défense américain Ashton Carter a reconnu hier que le réseau terroriste "Al Qaïda" progressait sur le terrain au Yémen, mais promis que les Etats-Unis continueront de frapper le groupe extrémiste, malgré la situation chaotique sur place. "Nous les voyons enregistrer de fortes avancées sur le terrain", a déclaré M. Carter, à Tokyo dans le cadre d'une tournée asiatique qui le conduira également en Corée du Sud.

Al Qaïda dans la péninsule arabique (Aqpa) représente "depuis longtemps une menace sérieuse pour l'Occident, y compris les



Etats-Unis, que nous continuerons de combattre", a ajouté M. Carter, lors d'une conférence de presse commune avec son homologue japonais, Gen Nakatani.

"Bien sûr il est toujours plus facile de conduire des opérations de contre-terrorisme quand il y a un gouvernement stable, qui accepte de coopérer", a indi-

qué M. Carter. Mais ce n'est pas parce que ces circonstances n'existent plus au Yémen que ces opérations doivent s'arrêter, a-t-il souligné. "Nous devons le faire d'une autre manière", et "nous le faisons", a-t-il dit.

"Nous espérons que l'ordre sera rétabli au Yémen", pas seulement pour pouvoir plus facilement frapper Aqpa mais pour mettre un terme "aux souffrances de la population", a-t-il dit.

En fin de semaine dernière, Aqpa, la branche la plus dangereuse du réseau extrémiste, a pris le quartier général de l'armée et le port de Moukalla (sud-est).

## La Turquie et l'Iran d'accord pour arrêter la guerre au Yémen

La Turquie et l'Iran sont d'accord pour arrêter la guerre au Yémen et encourager une solution politique, a déclaré mardi le président iranien Hassan Rohani après un entretien avec son homologue turc Recep Tayyip Erdogan en visite à Téhéran.

"Nous avons parlé de l'Irak, de la Syrie, de la Palestine (...). Nous avons eu une plus longue discussion à propos du Yémen. Nous pensons tous deux qu'on doit voir le plus rapidement possible la fin de la guerre, qu'un cessez-le-feu complet soit instauré et que les attaques cessent" contre le Yémen, a déclaré M. Rohani, dans une déclaration commune diffusée par la télévision d'Etat. M. Rohani a souhaité que les deux pays, "avec l'aide d'autres pays

de la région, aident pour qu'il y ait la paix, la stabilité, un gouvernement élargi et un dialogue" entre les Yéménites.

"Nous sommes d'accord sur le fait que l'instabilité, l'insécurité et la guerre doivent cesser dans toute la région", a ajouté le président iranien.

M. Erdogan a entamé mardi une visite officielle d'une journée à Téhéran pour des discussions avec son homologue iranien. Lors de cette visite, huit documents de travail, notamment dans les domaines des transports, des douanes, de l'industrie et de la santé, doivent être signés. Les deux pays voisins veulent renforcer leurs relations commerciales et économiques.

## PALESTINE : L'arrestation de Khalida Jarrar reflète d'une manière flagrante le «caractère fasciste» de l'occupant

Le Front Populaire pour la Libération de la Palestine (FPLP) a condamné avec force l'arrestation de la dirigeante et membre du Conseil législatif palestinien, Khalida Jarrar, par les forces d'occupation israéliennes, considérant que cette arrestation reflète d'une manière flagrante "le caractère fasciste" de l'occupant israélien.

"L'arrestation du membre du Parlement qu'est Khalida Jarrar, avec les arrestations des parlementaires Ahmad Sa'adat, Marwan Barghouti et de nombreux membres du Bloc Changement et Réforme, confirme une fois de plus que l'état sioniste ne respecte aucune immunité ni aucun accord", lit-on dans un communiqué publié lundi par le FPLP.

Cette arrestation est "une violation de la légalité et de la morale qui reflète d'une manière flagrante le caractère fasciste de l'occupant et de son incapacité, qui continue à briser la volonté de notre peuple par ses attaques sur les représentants élus, les dirigeants, et les institutions nationales palestiniennes", a déclaré Marwan Abdal-al, chef du FPLP au Liban.

Dans une entrevue sur Al-Quds TV, un autre responsable du FPLP a estimé qu'"il est clair que l'occupation intensifie son agression contre notre peuple, et l'arrestation du membre du CLP, entend fournir au peuple palestinien et au Front Populaire le message qu'ils sont pris pour cibles par les forces d'occupation".

Il a appelé en urgence à "une action nationale palestinienne pour résister sérieusement à tous les crimes sionistes". Khalida Jarrar, première députée du FPLP, élue au parlement palestinien, a été arrêtée chez elle à Ramallah.

Elle avait reçu en août 2014 chez elle des mains des soldats israéliens un ordre de partir de Ramallah sous 24 heures pour El-Khalil, également en Cisjordanie.

Elle ne devait plus quitter le district d'El-Khalil pendant six mois, sauf autorisation du commandement militaire israélien en Cisjordanie. Mme Jarrar avait refusé de signer cet ordre.

Une telle mesure est rarissime, disait à l'époque le Centre palestinien des droits de l'Homme. Selon le club des prisonniers, l'armée s'est à nouveau présentée en force chez elle et l'a arrêtée jeudi dernier à 1h30 du matin.

L'armée israélienne l'accusait d'être une menace pour "la sécurité de la région", mais Mme Jarrar elle-même ignorait complètement ce qu'on lui reprochait exactement, avait-elle dit à l'époque. Mme Jarrar, personnalité connue de la politique palestinienne, était chargé notamment du dossier des détenus palestiniens dans les prisons israéliennes. L'arrestation de Khalida Jarrar, porte à 16 le nombre de parlementaires palestiniens détenus par les Israéliens, sur un total de quelque 130 élus.

APS

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL  
COMMISSARIAT AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DES REGIONS  
SAHARIENNES - OUARGLA  
N.I.F : 411014000180037

### AVIS D'ANNULATION D'UN AVIS D'APPEL

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, le Commissariat au Développement de l'Agriculture des Régions Sahariennes informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national restreint n° 03/DSE/CDARS/2015 publié dans les journaux : El Choubak, le Jeune Indépendant du 27/01/2015 et le Bomop relatif à la réalisation de réseaux d'irrigation sur 6000 ml dans les palmeraies d'Akfado commune de Debila wilaya d'El oued , que cet avis est annulé.

# ÉTATS-UNIS

## Rand Paul annonce sa candidature à la présidentielle de 2016

Le sénateur républicain Rand Paul a officiellement mardi sa candidature à l'investiture républicaine pour la présidentielle américaine de 2016. "Je suis candidat à la présidentielle pour ramener notre pays aux principes de liberté et de gouvernement limité", a

écrit Rand Paul sur son site, quelques heures avant le discours qui doit marquer le lancement de sa campagne à Louisville, dans le Kentucky. Il est le deuxième à se lancer dans une course qui s'annonce très concurrentielle. Il suit Ted Cruz,

qui a annoncé sa candidature à l'investiture il y a deux semaines, mais devance Jeb Bush, qui mène les sondages des primaires sans avoir officiellement sa candidature. Côté démocrate, Hillary Clinton a déjà ses équipes en place et des bureaux de

campagne, suggérant un lancement dans les prochaines semaines. Sénateur depuis janvier 2011, Rand Paul représente l'aile libertaire du parti républicain, dans les pas de son père Ron Paul, trois fois candidat à la présidentielle.

### Le Venezuela "ne représente pas une menace pour la sécurité" des Etats-Unis

La Maison-Blanche a souligné mardi que le Venezuela ne représentait pas une menace pour la sécurité des Etats-Unis, à quelques jours du Sommet des Amériques auquel doivent participer les présidents des deux pays Barack Obama et Nicolas Maduro. "La terminologie, qui a attiré beaucoup l'attention, est totalement formelle", a expliqué Ben Rhodes, conseiller de la Maison-Blanche.

"Les Etats-Unis ne pensent pas que le Venezuela représente une quelconque menace pour notre sécurité nationale, honnêtement nous disposons tout simplement d'un cadre-type sur la façon dont nous formulons ces décrets", a-t-il poursuivi. M. Rhodes a précisé que les sanctions avaient été prises à l'initiative du Congrès et



n'étaient pas prévues "pour cibler le gouvernement vénézuélien" ni directement ni indirectement.

De hauts responsables américains ont indiqué que les récentes sanctions édictées contre sept personnes ayant des liens avec le gouvernement vénézuélien n'avaient pas pour objectif de jeter de

des sanctions contre de hauts responsables vénézuéliens. En réaction, Caracas avait rappelé son chargé d'affaires à Washington et s'était offert quelques jours plus tard une pleine page dans le *New York Times* pour assurer "au peuple des Etats-Unis" qu'il ne représentait pas une "menace".

### Le nouvel observatoire du World Trade Center s'ouvre le 29 mai au public

L'observatoire de la tour du nouveau World Trade Center à New York, la One WTC, ouvrira le 29 mai au public, ont annoncé mardi ses responsables.

L'observatoire se situe sur trois niveaux, aux 100e, 101e et 102e étages de la tour de bureaux en verre la plus haute de l'hémisphère occidental, construite sur le site des attentats du 11-Septembre, au sud de Manhattan.

A 381 mètres de haut, les visiteurs pourront admirer tous les monuments et parcs célèbres de New York. Le principal observatoire se trouve au 100e étage. Au 101e étage, les visiteurs trouveront café, restaurant et restauration légère. Et au 102e, un cinéma pour une présentation en 3D de la ville.

L'entrée coûtera 32 dollars pour les adultes, 30 dollars pour les seniors et 26 dollars pour les enfants. L'observatoire sera ouvert sept jours sur sept, de 9h00 à minuit jusqu'au 7 septembre 2015, et de 9h00 à 20h00 ensuite, jusqu'au 5 mai 2016.

La One World Trade Center avait été terminée fin 2013 et ses premiers occupants ont emménagé en novembre dernier.

### PUBLICITÉ

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
WILAYA D'ILLIZI/DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE  
N.E.F : 098433015003341

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

2014/ Programme N°06/2014 équipement budget de wilaya

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

La direction de l'administration locale de la wilaya d'Ilizzi informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre N° : 136/2014 en date du 2014/11/27 qu'à l'issue de l'évaluation des offres il a été décidé l'attribution provisoire du projet :

Réalisation d'une maison d'hôte au profit de la wilaya à Afra commune de Illizi 1ère tranche

Lot 01 : bloc restauration (grand travaux)

Lot 02 : murs de clôture + loge gardien

Lot 03 : bloc 20 chambres simples

Suivant au tableau au-dessous :

N°	Projet	Nom de l'entreprise	N.F	Montant proposer (DA)	Montant corriger (DA)	Note technique	Nombre de travailleurs	Délai	OBS
01	Lot 01	ETP : BOUAMAMA AHMED	796933010017330	18 176 972,58	18 177 463,98	58,55	10	22 mois	Le moins disent parmi les soumissionnaires qualifié techniquement
02	Lot 02	ETP : BOUAMAMA AHMED	796933010017330	10 856 868,75	10 856 868,75	58,55	10	12 mois	Le moins disent parmi les soumissionnaires qualifié techniquement
03	Lot 03	ETP : BOUAMAMA AHMED	796933010017330	35 506 602,64	35 504 342,64	58,55	10	22 mois	

Les soumissionnaires peuvent consulter la notation de leur offre dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens ou le BOMOP.

Les soumissionnaires peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens.

### GB

### Un ancien imam syrien d'une mosquée à Londres trouvé mort par balle

Un ancien imam syrien d'une mosquée à Londres a été trouvé tué par balle mardi à Wembley (nord-ouest de Londres), a rapporté la BBC hier. La police londonienne n'a pas confirmé l'identité de la victime, mais a indiqué qu'une enquête pour meurtre était en cours après qu'un homme, la

quarantaine avancée, a été trouvé mort dans une voiture mardi à Wembley. "Les enquêteurs pensent connaître l'identité de la personne décédée, mais une identification formelle est attendue", affirme la police de Londres dans un communiqué, ajoutant qu'"une autopsie sera ordonnée le moment venu".



### ESPAGNE/TERRORISME

### 9 personnes arrêtées en Catalogne

Neuf personnes ont été arrêtées mercredi en Catalogne pour collaboration présumée avec des terroristes du groupe Etat islamique/Daesh, a annoncé la police de cette région de l'est de l'Espagne.

"Les personnes arrêtées sont soupçonnées d'être impliquées dans plusieurs délits liés au terrorisme, en particulier au groupe Etat islamique/Daesh", a précisé la police catalane.

Les arrestations ainsi que des perquisitions ont été menées dans diverses localités de la région de Barcelone et la province de Tarragone, selon les communiqués de la police catalane.

Le ministère espagnol de l'Intérieur avait annoncé le 12 mars l'arrestation de deux "terroriste" présumés à Ceuta et soupçonnés d'appartenir à une cellule qui aurait pu commettre des attentats.

Plusieurs cellules chargées de recruter des volontaires prêts à partir dans des zones de conflit en Syrie ou en Irak pour

le compte du groupe terroriste "Etat islamique" (EI), ont été démantelées ces derniers mois en Espagne, selon les services de sécurité.

Une centaine d'Espagnols aurait rejoint les rangs de milices "djihadistes" en Irak ou en Syrie, selon les autorités ibériques. **APS**

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : OUARGLA  
DAIRA : TOUGGOURT  
COMMUNE : NEZLA  
Code FN° : 0 984 300 8 9000 626

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 244/2014

En application de l'article 49, Paragraphe 2 du Décret Présidentiel N°236/2010 du 07/10/2010 Fixant les Modalités réglementant les marchés publics modifier et complète. Conformément à l'appel d'offre N° 128/2014 paru au journal DK NEWS Et journal EL YOUS le :23/07/2014.

- Conformément au procès verbal du comité communal d'ouverture des plis techniques et financiers du :06/08/2014
- Conformément au procès verbal du comité communal d'analyse des offres techniques et financiers du :17/08/2014
- Conformément au procès verbal du comité communal d'analyse des offres techniques et financiers du :01/09/2014

Le président de L'Assemblée Populaire communale de Nezla informe Toutes les Entreprises qui ont participé à l'appel d'offre national pour :

● Achèvement réalisation de réseau d'assainissement au quartier social a ain sahra troisième Tranche sur 2230 ML .

que le marché a été attribué à titre provisoire comme détaillé ci dessous :

Désignation du projet	Entreprise	M.F.N°	Montant proposé	Délai d'exécution	OBS
Achèvement réalisation de réseau d'assainissement au quartier social a ain sahra troisième Tranche sur 2230 ML .	ENTREPRISE DE GRANDS TRAVAUX PUBLICS ET HYDRAULIQUE BOUREGAA HYDRAU BAT -BOUREGAA MOUHAMED AYOUB-	198730130035337	15.689.035,50 DA	10 MOIS	MOINS DISANT

En application de l'article 114 , du décret présidentiel N° 236/10 du 07/10/2010 fixant les modalités réglementant les marchés publics modifier et complète tous soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de comité des marchés spécialisé dans un délai 10 jours à compter de la première publication de présent avis.

DK NEWS

Anep : 316 865 du 09/04/2015

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'habitat et de L'urbanisme et la ville  
Office De Promotion Et de Gestion  
Immobilier Wilaya De M'sila  
Numéro Fiscal : 099528010287421

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHES

Conformément aux dispositions des articles 49,114 et 125 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, L'office de Promotion et de Gestion Immobilier Cité 140 logis (ENNADJAH) wilaya de M'sila, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé aux différents consultations pour la réalisation de lot TCE du projets à travers la wilaya de M'sila qu'après évaluation des offres, il a été décidé ce qui suit :

1-Projet 50 logts publics locatifs à AIN HEDJAL (programme 3300 logts(RHP) année 2011. le projet est attribué à :

LOT	Nbr logts	Attributaire Provisoire	Note Obtenu (Note de l'offre Technique)	Montant De l'offre Après Correction	Délai Proposé	Critère De Choix
02	50 logts	Entreprise ALIOUCHE LYES ayant le N°d'identification fiscale : 197206370126722	32/60	130.005.612,04 DA (TTC)	18 Mois	Offre moins disante après qualification technique

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent à se rapprocher des services de L'office de Promotion et de Gestion Immobilier, Cité 140 logts (ENNADJAH) wilaya de M'sila (département de la maîtrise d'ouvrage) dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication.

La commission des marchés de L'office de Promotion et de Gestion Immobilier de M'sila est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de la publication.

DK NEWS

Anep : 317 858 du 09/04/2015

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DAR EL BEIDA  
COMMUNE D'AIN-TAYA  
NIF : 41000200001608501039  
N°: A/2/Al/15/04/2015

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02, et 125 dernier alinéa du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifier et complété.

Le Président de l'Assemblé Populaire Communale d'Ain-Taya, informe les soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offre national restreint N° 01/ 2015 Portant :

Travaux Réseau Assainissement Hai R'mel (Ancienne).

Paru dans les quotidiens nationaux suivants :

DK News et El Djazairia El Oula en date du 22/02/2015.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, les résultats de l'évaluation des offres, en application des critères fixé à l'article 23 du cahier des charges, le marché a été attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

Pls N°	L'attributaire provisoire du marché	N°d'identification fiscale	Note technique (50 pts)	Note financière	Montant de marché en (TTC)	Montant enrigi de marché en (TTC)	Délai d'exécution	Critère du choix
01	SARL BOUHAMOU ET ASSOCIES	099916034216632	44,75	/	13.456.170,00 (DA)	13.456.170,00 (DA)	(04) Mois	Moins Disant

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, conformément à l'article 114 (1<sup>er</sup> alinéa) du décret présidentiel n° 10/236, portant réglementation des marchés publics, modifier et complété .

Les autres soumissionnaires seront invités de se rapprocher du bureau du marché publics au plus tard trois (03) jours, à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres techniques et financières prévue à l'article 125 sus cité.

DK NEWS

Anep : 317 663 du 09/04/2015

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF  
Direction de La Formation Professionnelle  
NIE : 09-91-0201-504-051

## Avis d'Appel d'Offres National Restreint

N° : 008/2015

Le Wilaya de la wilaya de Chlef, représenté par le Directeur de la Formation Professionnelle de Chlef, lance un avis d'appel d'offre national restreint pour la réalisation d'un Institut National Spécialisé en Formation Professionnelle (INSPF) 700 P.F/400 lots à El Moudawia - Chlef.

Les entreprises qualifiées dans le domaine bâtiment activité principale catégorie (III) et plus, peuvent soumissionner et obtenir les informations du dossier de l'avis d'appel d'offres et renflir le cahier des charges de la de la Direction de la Formation Professionnelle (Bureau des Investissements) cité Cherif Kaddour, Chlef.

Les travaux consistent à réaliser le lot suivant :

● Lot 04 : Bloc des ateliers

Les soumissions accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur à savoir :

Offre Technique :

- 1- Déclaration à soumissionner renseignée, datée, signée et cachetée.
- 2- Déclaration de probité délivrée renseignée, signée et cachetée.
- 3- Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité activité principale en bâtiment catégorie (III) et plus.
- 4- Copie de l'acte d'assainissement.
- 5- Copie de l'extrait de rôle après ou avec échancrure.
- 6- Copies des attestations de mise à jour (CASNOS – CACOBATPH) en cours de validité.
- 7- Copie du casier judiciaire n° 03 en cours de validité lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant du ou du titulaire lorsqu'il s'agit d'une personne morale.
- 8- Copie de l'acte de naissance du titulaire de commerce.
- 9- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux auprès des CNRC pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien.
- 10- Copies des bilans financiers des trois dernières années (2012-2013-2014) portant visa d'arrivée par les deux dernières et dans le cas d'une personne morale ils doivent être certifiés par un commissaire aux comptes ou un comptable agréé.
- 11- C.P.S (clauses administratives et techniques) doivent renseignées en délai de réalisation, signées et cachetées.
- 12- Le présent d'attribution éventuel selon la réglementation en vigueur dans le cas d'un groupement contractuel avec spécification du chef de file et le type du groupement solidaire ou conjoint.
- 13- L'instruction aux soumissionnaires doivent renseignée, signée et cachetée.
- 14- Un planning d'exécution des travaux objet du marché avec délai de réalisation.
- 15- Attestations de références professionnelles justifiées par des certificats de bonne exécution prouvant la réalisation des projets de construction de même nature délivrés par les maîtres d'ouvrages.
- 16- Liste des fournisseurs et des prestataires de services justifiés par des certificats de bonne exécution (d'assurances), et des factures conformes pour le matériel non roulant.
- 17- Liste des moyens humains justifiée par des diplômes, par la déclaration à la CNAS ou par la déclaration annuelle des salaires (D.A.S.).

Offre Financière :

- Lettre de soumission signée et paraphée
- Bordereau des prix unitaires signé et paraphé
- Détail quantitatif et estimatif signé et paraphé

Les soumissionnaires doivent placer l'origine de l'offre financière dans une enveloppe portant la mention «offre technique» et l'origine + 01 copie de l'offre financière dans une deuxième enveloppe portant la mention «offre financière», les deux enveloppes doivent être placées dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme portant la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National Restreint n° :

à ne pas ouvrir »

Réalisation d'un INSPF de 700 P.F/400 lots

à El Moudawia - Chlef

Lot 04 : Bloc des ateliers

Adressées à Monsieur le Directeur de la Formation Professionnelle

Sise à la cité Cherif Kaddour - Chlef

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à 14h : 00 à compter de la première publication du présent avis dans la presse nationale en langue nationale et en langue française ou BOMOP.

La date de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 14h : 00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis au siège de la Direction de la Formation Professionnelle, le dernier jour de préparation des offres à 14 h : 00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pour un délai qui est égal à la durée de préparation

Augmentée de trois (03) mois à partir de la date de dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 317 690 du 09/04/2015

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:25 Culture Infos : TFou  
 08:25 Autre : Météo  
 08:30 Culture Infos : Téléshopping  
 09:20 Autre : Météo  
 09:25 : Au nom de la vérité  
 09:55 : Au nom de la vérité  
 10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins  
 10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins  
 11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins  
 11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre  
 12:00 Autre : Les douze coups de midi  
 12:50 Culture Infos : L'affiche du jour  
 13:00 Autre : Journal  
 13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre  
 13:45 Autre : Météo  
 13:55 : Les feux de l'amour  
 15:10 : Un tueur au visage d'ange  
 17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel  
 18:00 Autre : Bienvenue chez nous  
 19:00 Autre : Le juste prix  
 19:55 Autre : Météo  
 20:00 Autre : Journal  
 20:30 Autre : Météo  
 20:40 Série TV : Nos chers voisins  
 20:45 Autre : C'est Canteloup  
 20:55 Série TV : Falco  
 21:55 Série TV : Falco  
 23:00 Série TV : Falco

**2**

06:25 Culture Infos : Point route  
 06:30 Autre : Journal  
 06:35 Culture Infos : Télématin  
 06:57 Autre : Météo 2  
 07:00 Autre : Journal  
 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
 08:00 Autre : Journal  
 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
 09:04 Culture Infos : Dans quelle éta-gère  
 09:05 : Marathon des sables  
 09:10 : Des jours et des vies  
 09:35 : Amour, gloire et beauté  
 09:55 Culture Infos : C'est au programme  
 10:55 Autre : Météo outremer  
 11:00 Autre : Motus  
 11:30 Autre : Les Z'amours  
 12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place  
 13:00 Autre : Météo 2  
 13:03 Autre : Journal  
 13:50 Sport : En route pour la finale  
 13:51 Autre : Météo 2  
 13:55 Culture Infos : Consumag  
 14:00 Culture Infos : Toute une histoire  
 15:10 Culture Infos : L'histoire continue  
 15:45 : Comment ça va bien !  
 17:15 Autre : Mon food truck à la clé  
 18:15 Autre : Joker  
 18:55 Autre : N'oubliez pas les paroles  
 19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles  
 19:55 Autre : Météo 2  
 20:00 Autre : Journal  
 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi  
 20:45 Série TV : Parents mode d'emploi  
 20:50 Culture Infos : Alcaline l'instant  
 20:51 Autre : Météo 2  
 20:55 Culture Infos : Envoyé spécial  
 22:25 : Complément d'enquête  
 23:35 Culture Infos : Alcaline le mag

**3**

06:00 Autre : EuroNews  
 06:45 Culture Infos : Ludo  
 06:46 : Krypto le superchien  
 06:56 : Krypto le superchien  
 07:07 : Krypto le superchien  
 07:18 : Krypto le superchien  
 07:33 : Marsupilami  
 08:01 : Bob l'éponge  
 08:27 Série TV : Shaun le mouton  
 08:34 Série TV : Shaun le mouton  
 08:41 : Peanuts  
 08:50 Culture Infos : Dans votre région (1ère partie)  
 09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)  
 10:45 Culture Infos : Consumag  
 10:50 Culture Infos : Midi en France

11:55 Autre : Météo  
 12:00 Autre : 12/13 : Journal régional  
 12:25 Autre : 12/13 : Journal national  
 12:55 Culture Infos : Météo à la carte  
 13:50 Série TV : Un cas pour deux  
 14:55 Autre : Questions au gouvernement  
 15:55 Culture Infos : Sénat info  
 16:10 Autre : Des chiffres et des lettres  
 16:50 Autre : Harry  
 17:25 Culture Infos : Un livre, un jour  
 17:30 Autre : Slam  
 18:10 Autre : Questions pour un champion  
 19:00 Autre : 19/20 : Journal régional  
 19:18 Autre : 19/20 : Edition locale  
 19:30 Autre : 19/20 : Journal national  
 19:58 Autre : Météo  
 20:00 Culture Infos : Tout le sport  
 20:10 Culture Infos : L'action d'après  
 20:12 : L'image du jour  
 20:15 Autre : Météo régionale  
 20:20 : Plus belle la vie  
 20:50 Cinéma : Populaire  
 22:40 Autre : Météo  
 22:43 Culture Infos : Parlons passion, en quelques mots  
 22:45 Autre : Grand Soir 3  
 23:35 Culture Infos : Le président et le dictateur

**CANAL+**

06:50 Autre : Zapping  
 06:55 Autre : Le Before du grand journal  
 07:22 Autre : La météo  
 07:23 Autre : Le petit journal  
 07:50 Autre : Les Guignols de l'info  
 08:02 Autre : La météo  
 08:04 : Zapsport  
 08:05 Série TV : Anger Management  
 08:30 Cinéma : Mise à l'épreuve  
 10:05 Culture Infos : Le tube  
 10:45 Cinéma : States of Grace  
 12:20 Culture Infos : La nouvelle édition  
 12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie  
 14:05 Série TV : Spotless  
 15:00 Série TV : Spotless  
 15:55 Culture Infos : L'effet papillon  
 16:35 Série TV : Ma pire angoisse  
 16:37 : Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?  
 18:10 Série TV : Les tutos  
 18:12 Série TV : Les tutos  
 18:15 Autre : Le Before du grand journal  
 18:45 Autre : Le JT  
 19:05 Autre : Le grand journal  
 20:05 Autre : Le grand journal, la suite  
 20:25 Autre : Le petit journal  
 21:00 Série TV : House of Cards  
 21:55 Série TV : House of Cards  
 22:50 Série TV : Nurse Jackie  
 23:15 Série TV : Nurse Jackie  
 23:40 : Foo Fighters : Sonic Highways

**M**

06:00 Autre : M6 Music  
 07:00 Autre : Météo  
 07:05 : Les blagues de Toto  
 07:20 : La maison de Mickey  
 07:45 : Princesse Sofia  
 08:10 : Sammy & Co  
 08:25 : Alvinnn !!! et les Chipmunks  
 08:40 : Alvinnn !!! et les Chipmunks  
 08:55 Autre : Météo  
 09:00 Culture Infos : M6 boutique  
 10:10 Série TV : Raising Hope  
 10:30 Série TV : Raising Hope  
 10:50 Série TV : Drop Dead Diva  
 11:45 Série TV : Drop Dead Diva  
 12:40 Autre : Météo  
 12:45 Autre : Le 12.45  
 13:05 Série TV : Scènes de ménages  
 13:40 Autre : Météo  
 13:42 Culture Infos : Astuces de chef  
 13:45 : Le manoir de Cold Spring  
 15:40 Série TV : Mistresses  
 16:25 Autre : 5 salons qui décoiffent  
 17:20 Autre : Les reines du shopping  
 18:25 Autre : Les reines du shopping  
 19:40 Autre : Météo  
 19:45 Autre : Le 19.45  
 20:10 Série TV : Scènes de ménages  
 20:55 Série TV : Scorpion  
 21:45 Série TV : Scorpion  
 22:40 Série TV : Scorpion  
 23:30 Série TV : Scorpion

**TÉLÉ**

## La sélection

20h55

**TF1****Falco****Résumé**

Un an après le drame, Falco vit en forêt, seul, loin de tout, fuyant la violence et la ville, décidé à ne plus remettre un pied dans la police. Mais le sort en décide autrement. Un mystérieux tueur en série sévit en effet dans la capitale. Il semble qu'il agisse pour le compte de Michel Drouet, un tueur d'enfant incarcéré depuis vingt ans. Or Falco est le seul à avoir fait parler Drouet dans le cadre d'une précédente enquête. La commissaire Pereggi, convaincue que Falco peut arrêter le massacre, veut le convaincre de revenir...

**2**20h45  
Envoyé spécial**Résumé**

Au sommaire :  
 Produits allégés, les faux-saïs du goût

Un Français sur quatre consomme régulièrement des produits allégés. Ils contiennent moins de sucre, moins de gras, moins de sel et à en croire les fabricants ils seraient bons pour la ligne et la santé. Mais parfois, la réalité est un peu moins appétissante.



Carnet de route au Liban : une guerre en silence

Depuis la naissance de l'Etat islamique, le Liban mène une guerre acharnée contre les djihadistes. Alà frontière, l'armée libanaise lutte notamment contre les tentatives d'infiltration depuis la Syrie. A Ras Baalbek, à la frontière syrienne, la communauté chrétienne devenue une cible, est sujet à déterminer

**3**19h30  
Populaire**Résumé**

1958, alors que le général de Gaulle revient au pouvoir, Rose Pamphyle, « avec un y », quitte son village de Normandie pour devenir secrétaire. Malgré sa maladresse et son joli tempérament, la jeune femme est engagée par Louis Échard, assureur à Lisieux. Sportif frustré, son patron a en effet décelé en elle une dactylo hors pair...

**CANAL+**

## 20h55

## House of Cards

**Résumé**

Frank comprend qu'il lui faudra parlementer avec le président russe Viktor Petrov en tête à tête, s'il tient à ce que les négociations se déroulent comme il le souhaite. De son côté, Claire met tout en œuvre pour garantir la mission visant à préserver la paix. Leurs démarches respectives impliquent des sacrifices. D'autant que le conflit semble s'intensifier dans la vallée du Jourdain...

**M**

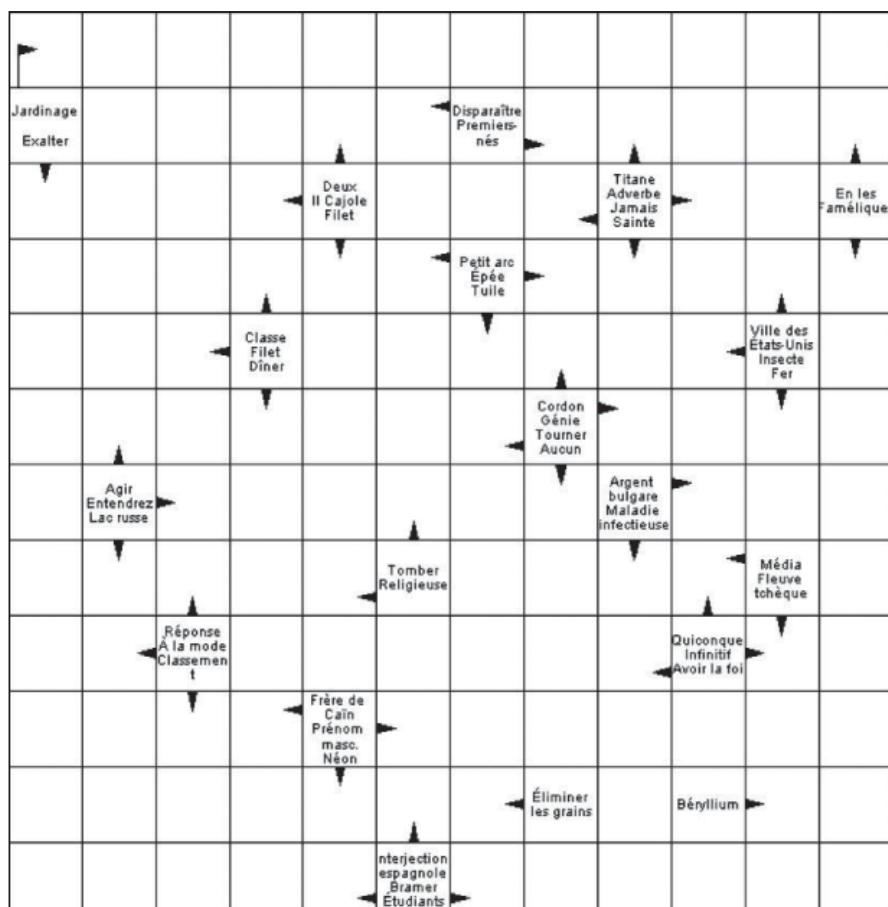
## 20h50

## Scorpion

**Résumé**

Un avion équipé d'un dispositif anti-radar top secret s'est écrasé en Bosnie. Les agents de Scorpion sont envoyés sur place pour récupérer le logiciel avant qu'il ne tombe aux mains des rebelles. Ils seront escortés par des militaires chargés de ramener le corps du pilote. De son côté, Sylvester fait la connaissance de Megan, la soeur de Walter...

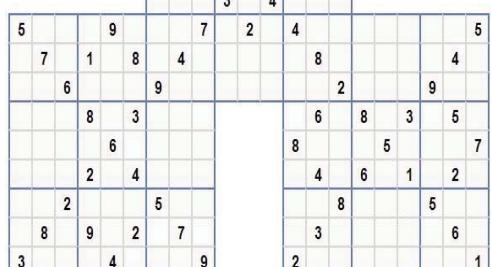
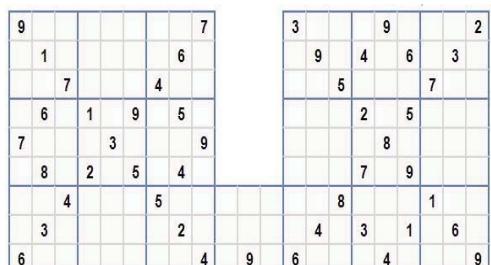
## Mots fléchés n°917



## Samouraï-Sudoku n°917

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°917

## Horizontalement:

- Organite cytoplasmique de la cellule qui synthétise l'adénosine triphosphate utilisée comme source d'énergie
- Appareil, dispositif destiné à prévenir d'un danger - Produits comestibles de la ponte de certains oiseaux, poissons, Poisson d'eau douce - Frappas violemment, à coups répétés
- Agacés - Qui a une saveur aigre
- Technétium - Larve
- Relatif à la télévision comme moyen d'expression (fém)
- Adoucir - Symbole représentant la fonction exponentielle
- Armée, à l'époque féodale - Exécuteurs
- Coutumes - Volcan actif d'Italie - Sélénium 8. Fret d'un bateau - Marteau de coureur
- Agacés - Qui a une saveur aigre
- Einsteinium - Mariages

## Verticalement:

- Religieuse placée sous la vocale de sainte Marie-Madeleine
- Esclaves d'Etat, à Sparte - Grands félins
- Grosse araignée
- Unité monétaire divisionnaire de la Suède - Affaire judiciaire due à l'intolérance religieuse
- Curium - Ville du sud-ouest du Nigeria - Écrivain italien
- Mathématicien français - Nom de quatorze rois de Suède et de sept rois de Danemark
- Loi du silence (pl.) - Pronom personnel
- Formerons des liens plus ou moins étroits avec qqn, un groupe - Sauce
- Acteur américain - Organisme qui coordonne les recherches aéronautiques aux Etats-Unis
- Langue slave qui a été la langue officielle de l'U.R.S.S. - Personne qui cherche à égaler une autre
- Confére - Préfixe - Classification en grades, d'après leur viscosité, des huiles pour moteurs
- Orient - Versiez des larmes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

## 7 erreurs



## Proverbes

Mieux vaut l'eau avec laquelle tu t'es lavé que celle que tu as bue.

## Proverbe algérien

Si Dieu ne pardonnait pas, le ciel serait vide.

## Proverbe berbère

Si la parole est d'argent alors le silence est d'or.

## Proverbe arabe

L'argent est un bon serviteur et un mauvais maître

## Proverbe français

## C'est arrivé un 9 Avril

**2005** : Charles, prince de Galles, épouse en secondes noces Camilla Parker Bowles.

**2008** : l'Autriche ratifie le traité de Lisbonne.

**2009** : le président algérien sortant Abdelaziz Bouteflika est réélu pour un troisième mandat.

## Célébrations :

- **Canada** : Vimy Ridge Day (en), Jour de la crête de Vimy, commémore le début de la bataille de la crête de Vimy en 1917 (Première Guerre mondiale), dans laquelle le Corps canadien connaît une victoire au prix de plusieurs milliers de victimes.

- **États-Unis** : Winston Churchill Day, Winston Churchill devenant en 1963 le premier Citoyen d'honneur des États-Unis d'Amérique.

- **Finlande** : Journée de la langue finnoise, commémorant la mort de Mikael Agricola en 1557 et la naissance d'Elias Lönnrot en 1802.

- **Guatemala** : Religion maya : Sealing the frost (en), rituels pour protéger les moissons de la gelée.

- **Philippines** : Araw ng Kagitingan (en), Jour de la Valeur, commémore la fin de la bataille de Bataan en 1942 et le début de la marche de la mort de Bataan.

- **Tunisie** : Fête des martyrs.

**TENNIS/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U18**  
**L'Algérienne Inès Ibbou en demi-finale**



La joueuse de tennis algérienne, Inès Ibbou, s'est qualifiée en demi-finale du Championnat d'Afrique U18, organisé du 4 au 11 avril au Caire (Egypte) suite à sa victoire (6-2, 6-2) contre la Tunisienne Chiraz Bechri, en quart de finale disputé hier.

Ibbou (16 ans) est la seule des quatre internationaux algériens engagés dans ce tournoi à être encore lice avec la possibilité d'aller au bout, tant elle affiche une belle forme depuis l'entame de la compétition.

Exemptée du 1er tour (dimanche), Ibbou a démarré par une belle victoire (6-0, 6-0) contre la Namibienne Lize Elfrida Moolman, avant d'enchaîner (6-3, 6-1) contre la Marocaine Zineb El Houari, déroulant au passage son billet pour les quarts de finale, qu'elle a passés avec brio mercredi.

Les trois autres internationaux algériens engagés dans ce tournoi : Sihem Sahlı et Saâdine Belhadj chez les filles ainsi que Faïzil Habbouche chez les garçons, ont été éliminés dès les premiers tours, aussi bien en simple qu'en double.

Même Inès Ibbou n'a pas été chanceuse en double, puisqu'elle a été éliminée dès le 2e tour contre la paire égyptienne Hana Mortagy et Sandra Samir (6-4, 1-6, 10-8). L'Algérienne avait fait équipe avec son adversaire du jour, la Tunisienne Chiraz Bechri.

**HANDISPORT**

**Finales des championnats d'Algérie de handibasket, goal-ball et powerlifting ce week-end**

La Fédération algérienne handisports (FAH) organise les finales des championnats d'Algérie de handibasket (dames), goal-ball (hommes) et de powerlifting (hommes et dames) les vendredi, samedi et dimanche, a-t-on appris hier auprès de l'instance fédérale.

La finale du National de handibasket (dames) aura lieu demain et samedi à la salle OMS de Aïn Turck (Oran). La compétition désignera, après deux jours de compétition, le champion d'Algérie saison 2014-2015 et permettra d'établir le classement des huit meilleures équipes algériennes dans la discipline pour la saison en cours. Les huit équipes engagées sont : Ouargla (championne d'Algérie en titre), Khoudoud Saïda (Saïda), Ibtissama Oran, Khobz Mokhtar (Biskra), 8-mars Mostaganem, Hodna M'Sila, Amel REL Ouahda (Ouargla) et Nour El Eulma. La salle de Boufarik abritera, quant à elle, le tournoi play-off de la super division de goal-ball (hommes), samedi à partir de oghou. Le tournoi sera "très relevé", selon les spécialistes de la discipline, puisqu'il réunit



les meilleurs clubs de la nationale dont le champion en titre, le Wifak Alger qui mettra son titre en jeu. Outre le Wifak, la compétition mettra aux prises trois autres clubs : Ines Alger, Etoile filante de Khenchela. Les équipes se rencontreront entre elles. Celui qui récoltera le plus de points, sera désigné champion d'Algérie de la saison 2014-2015. La troisième compétition programmée ce week-end concerne la discipline de powerlifting (hommes et dames) où 132 athlètes sont attendus, les 11 et 12 avril à la salle de Bousmail (Tipasa) pour prendre part à la finale du championnat d'Algérie (tournoi final qui clôturera la saison). Les 132 athlètes

participants dont 46 filles représenteront douze (12) équipes : Amir Aek (Tighennif), Salam (Mascara), Machaal (Bir Mourad Rais), CNN (Nécira Nounou), Takoua Metfah (Alger), Aïn Kercha (Oum El Bouaghi), Noumedia (Constantine), Nour M'Sila, Eclair (Oran), Aïn Merane (Chlef), Amel Boussada et une seconde équipe représentant la ville d'Oum El Bouaghi. "Deux plateaux seront mis en place pour les vingt catégories de poids (10 chez les hommes et autant en dames) afin de mieux maîtriser les épreuves et faciliter le travail des douze arbitres retenus pour la compétition dont trois internationaux désignés par la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH)", a indiqué le directeur de l'organisation sportive (DOS) Aït Said Mansor. Interrogé sur la participation "appréciable" des powerlifters à la finale du championnat d'Algérie, Mansor a ajouté que "le leitmotiv des athlètes sera évidemment une place en équipe nationale de powerlifting. Les places en sélection nationale sont devenues chères et chacun des participants sait qu'il faudra fournir des efforts colossaux pour être, dans le futur, sélectionnable par le staff technique national".

**CHAMPIONNAT D'AFRIQUE 2015**

**Les judokas algériens en stage jusqu'à la veille du départ vers Libreville**

La sélection algérienne de judo effectue depuis samedi un stage au centre de préparation des équipes nationales à Soudan (ouest d'Alger) qui se poursuivra jusqu'à la veille de son départ, le 19 avril, vers la capitale gabonaise Libreville pour prendre part au Championnat d'Afrique (20-26 avril 2015).

42 athlètes dont 18 filles se préparent actuellement au Dojo national de Bouzareah. Les sélectionnés resteront en stage jusqu'au championnat d'Afrique. Nous avons pro-

grammé une série de tests avant de nous prononcer sur l'équipe qui représentera l'Algérie au Gabon", a déclaré mercredi à APS le directeur technique national, Samir Sbaa.

Des séances de visionnage des adversaires en présence de l'arbitre IJF algérien, Laid Hammouche, ont été prévues par les entraîneurs nationaux Amar Benikhlef (messieurs) et Hassane Azzoune (dames).

17 athlètes (dont 8 filles) auront l'opportunité de participer au rendez-vous de Li-

breville. "La DTN a pris les précautions nécessaires et donnera la liste définitive des sélectionnés une semaine avant le Championnat d'Afrique 2015. Dans cette dernière ligne droite, nous avons prévu aussi deux séances de thalassothérapie à Sidi Fredj pour nos judokas", a-t-il précisé.

Interrogé sur les objectifs de la Fédération algérienne (FAJ) à Libreville, Sbaa a estimé qu'il était prématuré d'avancer un quelconque objectif.

"J'espère qu'on sera épargné par les blessures durant cette période. C'est l'effectif qui se déplacera au Gabon qui déterminera nos ambitions. Une chose est certaine: nous allons batailler pour avoir le maximum de médailles", a assuré le responsable technique fédéral.

Lors du dernier championnat d'Afrique disputé en 2014 à Port-Louis (Maurice), l'Algérie a pris la première place en récoltant 17 médailles (5 or, 6 argent et 6 bronze).

**BASKET ► La NBA va coorganiser un camp d'entraînement historique à Cuba**

Le basket sera le premier sport professionnel américain à s'implanter à Cuba à travers l'imminente organisation d'un camp d'entraînement par la NBA, dans le cadre du rapprochement entre La Havane et Washington.

Ce camp d'entraînement sera organisé à La Havane du 23 au 26 avril, en étroite collaboration entre la NBA et la Fédération internationale de basket-ball (Fiba), a indiqué mardi la NBA dans un communiqué.

Le camp d'entraînement sera organisé à La Havane du 23 au 26 avril, en étroite collaboration entre la NBA et la Fédération internationale de basket-ball (Fiba), a indiqué mardi la NBA dans un communiqué.

C'est un grand jour pour le basket-ball cubain. Bénéficier du double apport de la NBA et la Fiba pour développer ce sport dans notre pays

est vraiment magnifique", s'est réjoui le président de la Fédération (CBF), Ruperto Herrera dans un communiqué.

La NBA et la Fiba vont rénover, entre autres, trois terrains de basket-ball et mettre en place deux ateliers, destinés aux jeunes. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une politique de rapprochement entre les Etats-Unis et Cuba depuis la révolution de 1959.

APS



**Sudoku N°915**

2	7	3	8	1	9	5	6	4
5	6	1	2	4	3	8	7	9
4	9	8	5	6	7	3	2	1
9	3	5	7	2	6	1	4	8
6	8	2	4	9	1	7	3	5
7	1	4	3	5	8	6	9	2
1	2	6	9	7	5	4	8	3
8	4	7	1	3	2	9	6	5
3	5	9	6	8	4	2	1	7

1	6	2	8	3	7	6	9	4
4	5	3	9	6	1	7	2	8
9	7	8	2	6	4	3	1	6
2	9	5	7	8	6	4	3	1
8	3	4	5	1	2	9	6	7
6	1	7	4	9	3	8	5	2
5	2	3	6	7	9	4	1	8
7	4	1	3	2	8	6	9	5
3	8	9	4	2	6	3	5	7

6	4	1	3	7	8	9	2	5
3	2	9	5	6	8	4	1	7
1	7	8	9	4	2	6	3	5
5	6	4	1	3	7	8	9	2
2	3	8	5	6	9	4	1	7
7	4	9	6	5	8	1	4	3
8	5	3	6	7	4	2	9	6
9	7	2	3	1	8	5	4	3
6	1	5	7	4	3	2	6	8

**Solution**

**Mots Croisés N°915**

PEDICELLAIRE  
AVENIR■INNES  
TERRAINS■CEP  
TI■INGUINALE  
ELU■ONDEES■R  
M■RA■EIRE■AL  
ONGLE■TELUGU  
U■ELUDES■NIE  
IGNARES■KILT  
LUCIEN■CROIT  
LIER■TENANTE  
ELSENEUR■SES

**Mots Fléchés N°915**

PALISSADIQUE  
INUSUEL■DURS  
NAGER■UNIES■S  
ATERIEN■OBEI  
CE■AMR■STERE  
OXONIUM■ECRU  
TIN■SPICS■A  
HECT■TEL■OTE  
E■LAVIT■AMIE  
QUEUSOT■COQS  
UN■D■NEON■UT  
EIDERS■HEBEI

# LE PRÉSIDENT DU COA MUSTAPHA BERRAF L'AVAIT PRÉDIT La CAN-2017 confiée au Gabon

Saïd Ben

**Ce qui a été annoncé le 14 février dernier par le président du Comité olympique algérien (COA), Mustapha Berraf, au sujet de l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations 2017 qui se disputait entre l'Algérie, le Gabon, l'Egypte et le Ghana s'est finalement avéré vrai !**

Cela s'est vérifié hier, à l'issue de la réunion du comité exécutif de la Caf qui a décidé de donner l'organisation de cette 31<sup>e</sup> édition de la CAN au Gabon.

Il est utile de rappeler qu'au début du mois de février dernier, c'était juste des « spéculations » disait-on, à propos d'une décision déjà prise pour octroyer la CAN 2017 au Gabon. Puis, voilà que le président du COA, M. Mustapha Berraf, qui confirme l'information par une déclaration officielle faite en étant l'invité du Forum du journal arabe Echorouk.

Le président du COA a alors indiqué qu'à 99% l'Algérie ne sera pas le prochain organisateur de la CAN, avançant des raisons liées au marketing et à la publicité, sans oublier d'évoquer également un différend entre le président de la FAF, membre du comité exécutif de la CAF et de la Fifa, et le président de la Caf et vice-président de la Fifa, Hayatou.

Mieux encore, Berraf confie

également que « j'ai rencontré Hayatou à 2 reprises, la première fois c'était à Monaco, et la seconde fois c'était à l'hôtel El-Aurassi, et je lui ai demandé des nouvelles sur les chances du dossier algérien concernant la CAN 2017, mais j'ai été surpris de sa réponse, il s'est contenté de dire que c'est le bureau exécutif qui va trancher. »

Et à Berraf de noter que « Hayatou est un ami de l'Algérie, il a de fortes relations avec notre Premier ministre et aime le président de la République, mais cela ne l'a pas empêché de me répondre froidement et sa réponse était si gnificative. »

Ainsi, Berraf était déjà assuré que la prochaine décision du comité exécutif de la CAF est de confier la CAN-2017 au Gabon et ce, pour des raisons liées à un lobbying des partenaires publicitaires de la CAF qui exercent une forte pression sur Hayatou qui sera dans l'obligation de céder.

Berraf lance enfin la sentence présumée: «Selon mes informations, c'est le Gabon qui organisera la prochaine CAN, c'est vrai que l'Algérie possède les moyens d'organiser n'importe quelle manifestation sportive à la partie mondial, mais il y a au sein de la CAF des lobby et des facteurs qui influencent ses décisions, parmi elles les partenaires financiers de la Confédération et tout ce qui est publicité et marketing, sincèrement, j'ai compris à travers ma discussion avec Hayatou que nos chances sont minimes.»

De plus, et avec la franchise qu'on connaît désormais chez Ber-

raf, celui-ci évoque les mauvaises relations entre le président Raoufoua et Hayatou car l'Algérien comptait succéder au Camerounais. Ce dernier ne voulant jamais céder son fauteuil de président de la CAF et la goutte qui fait déborder le vase de Hayatou est le fait qu'il se déclare mécontent de quelques écrits de la presse algérienne le concernant qui touchent à sa vie privée et à sa maladie, avouant même que cela le met mal à l'aise...Et ceci explique donc cela.

Pourtant, le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, avait qualifié de «pures spéculations», les dernières informations de presse selon lesquelles la Confédération africaine de football (CAF) a décidé de ne pas confier l'organisation de la 31<sup>e</sup> Coupe d'Afrique des nations CAN 2017 à l'Algérie.

Tout ce qui a été dit à ce sujet n'est que pure spéulation, rien de plus, et cela ne servira en rien la candidature de l'Algérie», a affirmé le responsable du département ministériel lors d'une visite au complexe sportif Ahmed-Ghémouli d'Alger.

Pour Mohamed Tahmi, «l'Algérie a déposé sa candidature pour abriter le tournoi continental après l'aval du Gouvernement, et on attend la décision de la CAF», qui intervient le 8 avril.

**La CAF donne le coup fatal à l'Algérie !**

Et c'est ainsi qu'hier, la CAF a vraiment donné le coup fatal à l'Algérie en confiant la CAN-2017 au Gabon.



En course avec le Gabon et le Ghana, après le retrait de l'Egypte, l'Algérie avait espéré être le pays hôte de la 31<sup>e</sup> édition de la CAN, tâchant notamment sur un dossier de candidature qualifié de «solide» par les responsables algériens.

Selon les observateurs, la désignation du Gabon, qui avait déjà abrité le tournoi en co-organisation en 2012 avec la Guinée équatoriale, constitue une «véritable surprise» au vu des indicateurs qui plaise l'Algérie favorite.

Il est donc tout à fait normal que la nouvelle soit accueillie avec beaucoup de consternation, mais surtout de déception, par les Algériens, qui voulaient dans moins de deux années, assister sur place au plus grand événement footballistique en Afrique.

La CAN-2017 avait été confiée auparavant à la Libye avant qu'elle ne se désiste en raison de la situation sécuritaire prévalant dans ce pays.

S.B.

## TIRAGE AU SORT DES GROUPES DE LA CAN-2017

### Groupe « J » facile pour les Algériens et pression sur Gourcuff

L'Algérie a été versée dans le Groupe « J » des qualifications africaines pour la CAN-2017 de football, dont l'organisation a été attribuée hier au Gabon, en marge de l'Assemblée ordinaire de la Confédération africaine de football.

Ainsi donc les Verts évolueront aux côtés du Lesotho, de l'Ethiopie et des Seychelles pendant cette phase de qualifications, prévue à partir du mois de juin prochain.

La pression est importante de noter qu'en réalité ce groupe « J » est facile car largement à la portée des joueurs du sélectionneur de l'Algérie, le Français Christian Gourcuff.

Si les Seychelles et le Lesotho sont de véritables « inconnues » pour la sélection algérienne, il faut par contre noter que l'Ethiopie est une sélection qui a rencontré l'Algérie à deux reprises et ce, juste l'année dernière. Cela c'était passé aux mois de septembre et novembre derniers en match « aller » et « retour » des éliminatoires de la CAN-2015 qui s'est déroulé au début de l'année en cours en Guinée Equatoriale.

En effet au mois de septembre alors que Gourcuff venait tout juste de prendre en main les Verts durant l'été, il a réussi avec son équipe composée en majorité des joueurs ayant déjà été sélectionnés par son prédécesseur, le Bosnien Vahid Halilhodzic. A Addis Abeba pour le premier match les Verts gagnent 2-1 (buts de Soudani (35') et Brahimi (84')) contre un seul de

Saïd (90'). Au match retour disputé au mois de novembre à Blida au stade Tchaker, les Verts ont confirmé leur victoire par une autre (3-1). Les buts ont été marqués par Feghouli (31'), Mahrez (39') et Brahimi (45') contre l'unique but des Ethiopiens inscrit par Okwory (21'). Quant au Lesotho et aux Seychelles, leur football local n'est vraiment pas très développé et ces sélections ne possèdent pas beaucoup de joueurs expatriés. Les Verts sont largement supérieurs à ces trois formations qu'ils devront rencontrer en aller et retour lors des éliminatoires de cette CAN-2017 prévue au Gabon et où l'objectif des Verts serait d'arracher la Trophee pour rendre la pareille à la CAN et au Gabon justement !

Gourcuff aura donc jusqu'au début du mois de juin pour choisir ses « 23 » devant débuter ces éliminatoires prévues entre les 16 et 18 juin 2015 justement.

Gourcuff n'a vraiment plus droit à l'erreur aussi bien dans ses choix que dans les résultats. Car, lors de la dernière CAN-2015 en Guinée équatoriale, les Algériens ont été «sportifs» pour le « novice » sélectionneur pour une telle compétition continentale. Aujourd'hui, les données ont changé et plus aucun faux pas n'est toléré. Ce qui met beaucoup de pression sur le sélectionneur des Verts qui sait très bien que dès maintenant le moindre faux pas risque de lui coûter bien cher...

S.B.

## Christian Gourcuff : «Ce ne sera pas facile»



Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, le Français Christian Gourcuff, a relevé hier la difficulté de la mission des Verts, placés dans le groupe J aux qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 avec le Lesotho, l'Ethiopie, et les Seychelles.

«Les qualifications ne seront pas faciles et sans sous-estimer les Seychelles et le Lesotho, je pense que la finale du groupe J se jouera entre l'Algérie et l'Ethiopie. Pour assurer notre qualification il faudra surtout

remporter nos matches face aux Ethiopiens et aussi essayer de faire un sans-faute dans ces éliminatoires», a affirmé le

coach de l'équipe nationale au site officiel de la Fédération algérienne de football (FAF). Les coéquipiers de

Carl Medjani débutteront les qualifications en juin prochain (12, 13 ou 14 juin) à domicile face aux Seychelles.

«Il faudra répondre présent à Addis-Abeba lors de notre déplacement pour affronter l'Ethiopie en mars 2016. Nous connaissons les difficultés qui nous attendent surtout dans nos déplacements mais nous n'avons pas le droit à l'erreur et nous devons refaire le coup de septembre dernier où nous avons gagné face à l'Ethiopie à Addis-Abeba (2-1)», a-t-il ajouté.

## L'Algérie débutera face aux Seychelles à domicile

L'Algérie entamera les qualifications de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2017) dans le groupe J face aux Seychelles à domicile entre les 12 et 14 juin 2015, selon le programme communiqué par la Caf à l'issue du tirage au sort effectué au Caire. Les qualifications prennent fin avec le déroulement de la 6<sup>e</sup> et dernière journée programmée entre le 2 et le 4 septembre 2016.

### Composition des groupes :

Groupe A : Tunisie, Togo, Libéria, Djibouti.  
 Groupe B : RD Congo, Angola, Centrafrique, Madagascar.  
 Groupe C : Mali, Guinée équatoriale, Bénin, Soudan du Sud.  
 Groupe D : Burkina Faso, Ouganda, Botswana, Iles Comores.  
 Groupe E : Zambie, Congo, Kenya, Guinée-Bissau.  
 Groupe F : Cap Vert, Maroc, Libye, Sao Tomé.  
 Groupe G : Nigeria, Egypte, Tanzanie, Tchad.  
 Groupe H : Ghana, Mozambique, Rwanda, Mauritanie.  
 Groupe I : Côte d'Ivoire, Soudan, Sierra Leone, Gabon.  
 Groupe J : Algérie, Etiopie, Lesotho, Seychelles.  
 Groupe K : Sénégal, Niger, Namibie, Burundi.  
 Groupe L : Guinée, Malawi, Zimbabwe, Swaziland.  
 Groupe M : Cameroun, Afrique du Sud, Gambie, Ile Maurice.

### Programme des matchs du groupe J :

1<sup>re</sup> Journée (12/13/14 juin 2015) :

Algérie - Seychelles

Ethiopie - Lesotho

2<sup>re</sup> Journée (4/5/6 septembre 2015) :

Lesotho - Algérie

Seychelles - Etiopie

3<sup>re</sup> Journée (23/24/25/26 mars 2016) :

Algérie - Etiopie

Seychelles - Lesotho

4<sup>re</sup> Journée (26/27/28/29 mars 2016) :

Lesotho - Seychelles

Ethiopie - Algérie

Seychelles - Algérie

5<sup>re</sup> Journée (3/4/5 juin 2016) :

Algérie - Etiopie

Lesotho - Seychelles

Ethiopie - Algérie

Seychelles - Algérie

6<sup>re</sup> et dernière Journée (2/3/4 septembre 2016) :

Algérie - Lesotho

Ethiopie - Etiopie

NB : le premier de chacun des 13 groupes plus les deux meilleures deuxièmes ainsi que le pays organisateur (Gabon) animeront la 31<sup>e</sup> édition de la CAN.

## JS KABYLIE

# Azzedine Doukha victime d'une agression à Bouira



Le gardien de la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK), Azzedine Doukha, a été victime, mardi, d'une agression lors du match amical contre le Mouloudia de Bouira (MBB) au stade Said Bourouba de Bouira, a-t-on constaté.

Une pierre lancée des tribunes a touché le portier kabyle à la tête lui causant une légère blessure, ce qui a contraint les responsables des deux équipes à mettre fin pré-maturément à ce match pour éviter d'autres incidents. "Doukha est tombé après avoir reçu un dur coup de pierre sur sa tête, le blessant légèrement. Il a reçu des soins sur place avant de se relever sain et sauf", a indiqué à l'APS, son coéquipier Kamel Yesli, qui a condamné fermement cet acte d'agression.

La JSK avait programmé cette rencontre amicale en prévision de son prochain rendez-vous prévu mardi prochain face à l'Entente du Sétif à Sétif.



## COUPE DE FRANCE

# Auxerre qualifié, première finale pour l'Algérien Djellabi

Le défenseur algérien Karim Djellabi, jouera sa première finale de la Coupe de France à laquelle il s'est qualifié avec son club l'AJ Auxerre (Ligue 2), vainqueur du tenant du titre l'EN Guingamp (1-0), mardi soir à l'Abbe-Deschamps.

Djellabi, a pris part à l'intégralité du temps de la partie qui a vu

## MOBILIS-LIGUE 1 (MISE À JOUR)

# L'USMA pour mettre la pression sur le leader, MCEE, CSC et NAHD pour le maintien

Les matchs USM Alger - MC El Eulma, entre clubs en forme sur le plan continental et CS Constantine - NA Hussein Dey, entre candidats au maintien parmi l'élite, se joueront demain pour la mise à jour de la 24<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Mobilis de football.

Des matchs prévus initialement le 28 mars dernier, en même temps que les autres rencontres de la 24<sup>e</sup> journée, mais qui furent reportés au 10 avril, à la demande des Usmites et des Sanaïf, suite à la défection de trois de leurs joueurs internationaux. Les règlements en vigueur dans le football algérien autorisent en effet les clubs à reporter un match si leur effectif est amoindri par l'absence d'un minimum de trois internationaux, se trouvant en équipes nationales.

Les matchs USMA - MCEE (18h00 à Bologhine) et CSC - NAHD (16h00 à Hamlaoui) devraient donc tenir toutes leurs promesses, tant les quatre antagonistes ne jurent que par la victoire, bien que leurs objectifs dans cette dernière ligne droite du parcours soient diamétralement opposés. Le NAHD (lanterne rouge) et le MCEE (avant dernier) vont se livrer en effet à un duel à distance pour le maintien en Mobilis-Ligue 1, au moment où l'USMA cherchera à revenir à une longueur du leader et le CSC (11<sup>e</sup>) de sauver sa peau aussi.

Les Usmites et les Eulmés vont aborder ce tournoi décisif avec un moral au beau fixe, après leur brillante qualification aux 1/8 de fi-



nale de la Ligue des Champions africaine, respectivement contre l'AS Pikine (Sénégal) et l'Asante Kotoko (Ghana).

De leur côté, le CSC et le NAHD ont mis à profit le dernier arrêt de la compétition pour bien préparer le chaud duel qui les opposera ce vendredi, et dont l'issue sera probablement déterminante pour l'avenir de chacun d'entre eux.

Classement	Pts	J
1. MO Béjaïa	39	24
2. ES Sétif	38	24
3. MC Oran	36	24
4. USM Alger	35	23
- RC Arbaâ	35	24
6. ASM Oran	34	24
- CR Belouizdad	34	24
8. USM El-Harrach	33	24
9. JS Kabylie	32	24
10. JS Saoura	31	24
11. CS Constantine	30	23
- MC Alger	30	24
13. USM Bel-Abbès	29	24
14. ASO Chlef	28	24
15. MC El-Eulma	27	23
16. NA Hussein Dey	26	23

## COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL (1/2 FINALE)

# ESS-MOB et RCA-ASO pour une place au soleil

ES Sétif - MO Béjaïa et ASO Chlef - RC Arbaâ, s'affronteront respectivement vendredi et samedi, dans le cadre des demi-finales de la Coupe d'Algérie de football, avec l'objectif d'arracher leur billet pour la finale de la 51<sup>e</sup> édition de l'épreuve populaire.

Le MO Béjaïa, révélation de la saison et leader de la Mobilis-Ligue 1, se déplacera à Sétif pour affronter son poursuivant en championnat, l'ESS, qui joue sur les trois tableaux (Ligue 1, Coupe d'Algérie, Ligue des champions). Les joueurs de l'entraîneur Kheireddine Madoui, sont appelés à plus de vigilance face à une équipe du MOB très en verve, qui a réussi à se qualifier à ce stade de l'épreuve en remportant trois matches sur quatre en dehors de ses bases.

Si l'ESS vise un neuvième trophée, le MOB aura à cœur d'entrer dans le cercle des clubs ayant animé la finale de Dame Coupe.

Le RC Arbaâ, révélation de la saison et leader de la Mobilis-Ligue 1, a l'heure surprise du dernier carré, sera opposé à l'ASO Chlef, détenteur de la Coupe en 2005. Une rencontre qui s'annonce équilibrée et ouverte à tous les pronostics. L'ASO Chlef est en train d'effectuer un excellent parcours ces derniers temps, en témoigne sa qualification aux 1/8<sup>e</sup> de finale de la Coupe de la Confédération (CAF) aux dépens des Guinéens de Horoya Conakry. En championnat, les Chéliens menacent par la relégation, restent sur une remettante victoire à Sétif face à l'ESS (1-0), ce qui devrait leur permettre d'aborder le match de coupe en possession de tous leurs moyens, notamment psychologiques.

De son côté, le RCA qui s'est vu obliger de délocaliser son match de Larbaâ, compte jouer son va-tout pour atteindre une finale historique pour les protégés du président Djamel Amani.

## SÉLECTION ALGÉRIENNE

# Zaoui conseille Naâmani à Mansouri

Le défenseur Samir Zaoui, a indiqué mercredi avoir conseillé son coéquipier à l'ASO Chlef (Ligue 1, Algérie) Mohamed Naâmani à Yazid Mansouri, l'entraîneur adjoint de la sélection algérienne de football avec lequel il a joué sous les couleurs des Verts il y a quelques années. "J'ai déjà discuté de Naâmani avec Mansouri, et ce dernier m'a assuré qu'il allait le suivre de près. Je suis persuadé que si le staff technique national donne sa chance à ce joueur il finira par s'imposer", a déclaré à l'APS le capitaine de l'ASO.

"C'est un joueur pétri de qualités capable de rendre d'énormes

services aux Verts, surtout qu'il évolue dans un poste qui donne des soucis au staff technique national, à savoir l'axe central de la défense", a ajouté Zaoui. Naâmani (24 ans), arrivé à l'ASO l'été dernier en provenance de l'USM Blida (Ligue 2, Algérie) est en train de s'illustrer depuis quelque temps. Il a notamment brillé lors des dernières sorties de son équipe en championnat algérien et en Coupe de la Confédération. Une épreuve dans laquelle les Chéliens sont qualifiés pour les huitièmes de finale pour affronter le Club africain de Tunis. "Naâmani a beaucoup pro-

gressé depuis qu'il joue en Ligue 1. Il le sera davantage s'il venait de rejoindre l'équipe nationale.

Son profil lui permet d'espérer remplacer Madjid Bouherra, parti en retraite", a encore estimé Zaoui, impressionné par les "qualités techniques et athlétiques" du natif d'Alger.

Lors du précédent stage de la sélection algérienne à Doha, l'entraîneur national, le Français Christian Gourcuff, a fait appel à deux nouveaux défenseurs centraux évoluant dans le championnat algérien : Farouk Chafai (USM Alger) et Djamel Benlamri (JS Kabylie).

## Programme des demi-finales

Programme des demi-finales de la Coupe d'Algérie de football (seniors), prévus vendredi et samedi :

**Vendredi 10 avril :**  
**ES Sétif - MO Béjaïa (16h00)**  
**Samedi 11 avril :**  
**RC Arbaâ - ASO Chlef (16h00)**

**NDLR : la finale de la 51<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Algérie se jouera probablement le vendredi 1er mai au stade du 5-juillet d'Alger.**



comme latéral gauche. Il a rejoint Auxerre la saison dernière en provenance de Nantes. Avant cela, il a effectué l'essentiel de sa carrière à Angers SCO (Ligue 2) pour lequel il a joué de 2002 à 2013.

Entre temps, il a failli atterrir au championnat algérien lorsque l'entraîneur français, Alain Mi-

chel (actuellement au CR Belouizdad) voulait le ramener au MC Alger qu'il dirigeait en 2009.

L'AJ Auxerre, bien relancée en Ligue 2 et qui peut toujours rêver de montée dans l'élite, disputera la finale de la Coupe de France dix ans après avoir remporté le trophée pour la dernière fois en 2005.

**NOUVEAU RECORD POUR GUARDIOLA**  
En remportant le match à Dortmund, Pep Guardiola a inscrit son nom sur le livre des records de la Bundesliga: le catalan est l'entraîneur qui aura atteint le plus rapidement la barre des 50 victoires (en 61 matchs).

## PETER CECH

### Toute l'Europe se bat pour lui

Bien que son contrat courre jusqu'en juin 2016, Petr Cech devrait profiter du prochain mercato estival pour quitter Chelsea. En manque de temps de jeu à Stamford Bridge, le gardien de but tchèque suscite l'intérêt de nombreuses formations.

Il y a encore quelques mois, Petr Cech faisait partie des éléments les plus utilisés par Chelsea. Mais l'été dernier, la donne a changé avec l'arrivée dans la capitale londonienne du Belge Thibaut Courtois, transfuge de l'Atletico Madrid. Du coup, le portier tchèque doit se contenter aujourd'hui d'un temps de jeu assez limité, surtout en championnat avec seulement quatre titularisations.

Grand artisan il y a trois ans du sacre des Blues en Ligue des Champions, l'ancien footballeur du Stade Rennais ne devrait pas aller au bout de son engagement avec la formation de José Mourinho. A un an du terme de son bail, le natif de Plzen profitera à coup sûr du prochain marché des transferts pour aller voir ailleurs, d'autant que les propositions alléchantes ne manquent pas.

En effet, de nombreuses écuries souhaiteraient attirer le dernier rempart de 32 ans. En Premier League, Arsenal et Tottenham pourraient être intéressés pour lui, alors que Southampton serait également entré dans la course. En Italie, l'AS Rome de Rudi Garcia penserait à lui, comme le Real Madrid de Carlo Ancelotti en cas d'échec des négociations avec David De Gea.

**FALCAO**  
aurait trouvé  
un accord pour  
cet été !

Selon Sportmediaset, relayé par TMW, Radamel Falcao aurait un accord de principe avec la Juventus Turin. Reste à savoir si le buteur de l'AS Monaco sera effectivement prêté au sein du club bianconero dans les prochains mois... Quoi qu'il en soit, son avenir ne semble plus passer par Manchester United, où Louis Van Gaal ne serait plus convaincu par son profil. Récemment interrogé sur son avenir, Radamel Falcao avait préféré botter en touche au moment d'évoquer l'intérêt de la Juventus Turin: « La Juventus me suit ? Il y a beaucoup de choses qui se disent, mais je suis à 100% concentré sur Manchester United. Il reste huit matches très importants et j'espère que la situation va changer, je ne pense qu'à cela », expliquait le joueur de l'AS Monaco.



## HIGUAIN INTÉRESSÉ PAR ARSENAL ?

Malgré les 13 buts inscrits et les 4 passes décisives réalisées en 28 apparitions en Serie A, Gonzalo Higuain n'est pas parvenu à redresser la situation sportive du SSC Naples. Ce dernier pointe désormais à la sixième place du championnat italien. Si l'on en croit les informations du *Daily Express*, l'international argentin né à Brest pourrait quitter la baie napolitaine lors du prochain mercato.

Inquiet de ne pas jouer la prochaine édition de la Ligue des

Champions, l'attaquant serait sensible à l'intérêt que lui porterait Arsenal,

actuel deuxième de la Premier League. Il reste à savoir ce qu'en penseront les dirigeants du club napolitain.



## Klopp : « C'était quelque chose ! »

Sur son banc, Jürgen Klopp a vécu une soirée intense mardi soir mais ne boudait pas son plaisir après un scénario fou contre Hoffenheim (3-2 ap). « Nous étions un peu meilleurs que le résultat ne le suggère », estime Klopp. « C'était un match extrêmement intense. Nous avons bien joué sans avoir d'occasions claires dans le premier tiers. En seconde période nous avons eu une superbe réaction. Nous avons mis un gros niveau de pression sur eux et nous méritons d'égaliser. Ensuite, Sébastien l'a fait. C'était quelque chose ! Je ne savais pas qu'il était capable de ça. C'est brillant qu'il devienne le héros du jour. »



## Nasri inclus dans le deal pour Pogba ?

Pour battre la forte concurrence sur Paul Pogba, Manchester City aurait sa petite idée. À en croire les informations du *Daily Mirror*, les Citizens pourraient insérer Samir Nasri, ainsi qu'Edin Dzeko, dans le deal pour atteindre le joueur de la Juventus. L'ancien international tricolore des Citizens ne serait plus en deuil de sainteté à l'Etihad Stadium et devrait être sacrifié cet été, afin de faire baisser le prix du prodige bianconero. Selon le *Daily Mirror*, le divorce serait consommé entre Manuel Pellegrini et Samir Nasri. Le coach de Manchester City n'aurait en effet pas apprécié le comportement du Français, qui aurait mal réagi le 4 mars dernier, lorsque le technicien chilien lui avait signifié qu'il ne jouerait pas contre Leicester. Depuis, l'ancien Gunner doit se contenter de bouts de matchs et son départ semble de plus en plus proche.



## DIALOGUE STRATÉGIQUE ALGÉRO-AMÉRICAIN: Début des travaux au niveau des experts à Washington

Les travaux de la 3<sup>e</sup> session du Dialogue stratégique entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique ont débuté hier à Washington, à huis clos au niveau des experts.

Les travaux se déroulent sous formes de quatre ateliers qui traitent de quatre thèmes différents, relatifs aux questions politiques, sécuritaires, économiques et culturelles.

Il est attendu que le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra et le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, interviennent à la clôture des travaux cette réunion.

Le dialogue stratégique algéro-américain a été instauré en 2012, avec le déroulement à Washington de la première réunion, à la faveur de l'intensité des relations entre l'Algérie et les Etats-Unis. La deuxième session avait eu lieu à Alger en 2014.

Le Dialogue stratégique algéro-américain, auquel le Président Abdelaziz Bouteflika et le Président Barack Obama avaient fixé des missions de grande portée, a été élevé en 2014 au niveau des ministres des Affaires étrangères des deux pays, rappelle-t-on.

Le Dialogue répond à une volonté commune de trouver des opportunités pour, non seulement, renforcer la coopération entre les deux pays, mais aussi chercher de nouvelles pistes de collaboration dans les domaines politique, sécuritaire, économique, éducatif et culturel, a-t-on indiqué auprès de la délégation algérienne.

## Des missions de grande portée

Le Dialogue stratégique algéro-américain, auquel le Président Abdelaziz Bouteflika et le Président Barack Obama avaient fixé des missions de grande portée, a été élevé en 2014 au niveau des ministres des Affaires étrangères des deux pays, rappelle-t-on.

Le Dialogue stratégique a été instauré en 2012, avec le déroulement à Washington de la première réunion, à la faveur de l'intensité des relations entre l'Algérie et les Etats-Unis.

En ce sens, le Dialogue répond à une volonté commune de trouver des opportunités pour, non seulement, renforcer la coopération entre les deux pays, mais aussi chercher de nouvelles pistes de collaboration dans les domaines politique, sécuritaire, économique, éducatif et culturel, a-t-on indiqué auprès de la délégation algérienne. Pour ce qui est de la 2<sup>e</sup> session de ce Dialogue stratégique, elle s'était tenue à Alger, le mois d'avril 2014, lors de la visite du secrétaire d'Etat américain John Kerry, qui avait co-présidé la réunion avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. Le communiqué conjoint ayant couronné la 2<sup>e</sup> session du Dialogue stratégique, avait souligné que les deux pays réitéraient leur engagement d'élargir et d'approfondir leur dialogue politique et leur coopération dans les domaines économique, sécuritaire et commercial et avaient convenu de partager leur expérience et leur savoir-faire dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la science et de la technologie. Les deux pays avaient aussi convenu d'examiner les moyens d'accroître les échanges dans le domaine de l'enseignement, ainsi que d'encourager les étudiants algériens à étudier aux Etats-Unis.

Dans le volet sécuritaire, les deux pays avaient réaffirmé leur soutien au Forum global contre le terrorisme (CGTF) et avaient aussi convenu de travailler pour combattre ce fléau, de partager les informations et de lutter contre les enlèvements aux fins d'obtention de rançon (KFR).

L'économie et le commerce ne sont pas en reste, puisque Alger et Washington avaient convenu, dans le même cadre, d'approfondir leurs relations dans ces secteurs. Les Etats-Unis avaient affirmé, à cet égard, leur soutien pour le développement du secteur de l'énergie de l'Algérie, notamment dans le domaine des technologies des énergies renouvelables et des hydrocarbures non fossiles.

APS

## ALGÉRIE - PALESTINE

### Le Président Bouteflika reçoit le président du Conseil national palestinien

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger le président du Conseil national palestinien, Salim Zaouni. L'audience s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, et du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed-Larbi Ould Kheïla. Le président du Conseil national palestinien avait entamé dimanche une visite de cinq jours en Algérie à l'invitation de M. Bensalah.



## LE PORTE-PAROLE DU MAE EST FORMEL

### Aucun malentendu entre l'Algérie et l'Arabie saoudite



Le ministère des Affaires étrangères a affirmé mercredi qu'il n'y avait aucun malentendu entre l'Algérie et le Royaume d'Arabie Saoudite et que les relations unissant les deux pays étaient "solides, séculaires et exceptionnelles".

"Les relations qui unissent l'Algérie et le Royaume d'Arabie saoudite sont solides, séculaires et exceptionnelles. Elles connaissent un développement constant et permanent", a affirmé le porte-parole du ministère des AE, M. Abdelaziz Benali Chérif qui répondait à une question de l'APS sur "un présumé malentendu" entre l'Algérie et le royaume saoudien, tel que rapporté par certains titres de la presse

nationale. "Les propos sur un présumé malentendu sont dénués de tout fondement car le rapatriement, du Yémen, de nos nationaux, s'est effectué en partie et totale coordination entre l'Algérie, l'Arabie saoudite et les autres pays concernés", a insisté M. Abdelaziz Benali Chérif.

"Une panne, réparée sur place au Caire et des conditions climatiques défavorables (tempête de sable) ont retardé le décollage de l'avion algérien à destination de Sanaa bien qu'il ait obtenu, trois fois de suite, les autorisations nécessaires", a expliqué le porte-parole du ministère ajoutant que "ces mêmes conditions climatiques avaient retardé des opérations de rapatriement mises en place par d'autres pays".

"Les contacts et la coordination étaient maintenus en permanence entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays et au plus haut niveau et nos relations avec nos frères au Royaume d'Arabie Saoudite sont aujourd'hui plus fortes que jamais", a-t-il souligné.

Le Porte-parole qui a mis en exergue l'esprit de collaboration, dont ont fait preuve tous les pays frères durant l'opération de rapatriement, a salué hautement les efforts, le dévouement et le professionnalisme des cadres des différentes institutions algériennes pour que cette opération soit menée dans les meilleures conditions.

## ALGÉRIE - ESPAGNE

### M. Yousfi et son homologue espagnol examinent la coopération énergétique

La coopération énergétique entre l'Algérie et l'Espagne a été au centre des discussions, mardi à Alger, entre le ministre de l'Énergie, Youcef Yousfi, et le ministre espagnol de l'Industrie, de l'Énergie et du Tourisme, Jose Manuel Soria Lopez.

Les entretiens entre les deux parties ont porté sur le renforcement des relations de coopération entre l'Algérie et l'Espagne dans le domaine de l'énergie notamment sur les énergies renouvelables, ajoute la ministère. Acette occasion

les deux ministres ont relevé "l'excellence des relations de coopération" entre l'Algérie et l'Espagne. M. Yousfi a rappelé les possibilités de coopération dans le domaine des énergies renouvelables en invitant les entreprises espagnoles à explorer ces possibilités pour le développement de partenariat mutuellement bénéfique. De son côté, le ministre espagnol a exprimé l'intérêt des entreprises de son pays à développer une coopération et un partenariat avec leurs homologues algériennes.

## ALGÉRIE- LUXEMBOURG

### M. Sellal reçoit le ministre luxembourgeois du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger, Nicolas Schmit, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire du Grand-Duché de Luxembourg, qui effectue une visite de travail en Algérie, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

"Après avoir procédé à une évaluation de l'état des relations bilatérales, le Premier ministre et son hôte se sont entretenus sur les moyens à mettre en œuvre à l'effet de parvenir à instaurer une nouvelle dynamique en matière de coopération, particulièrement dans le domaine de l'emploi des jeunes qui constitue, d'un côté comme de l'autre, une préoccupation majeure", précise la même source. Les deux responsables "ont, à cet effet, exprimé leur totale disponibilité à œuvrer dans le sens de la concrétisation de tout projet de mécanisme considéré comme porteur".

La rencontre, qui s'est déroulée en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El-Ghazi, a permis, d'autre part, aux deux responsables d'échanger leurs vues sur la conjoncture économique mondiale", ajoute la même source. M. Nicolas Schmit se trouve en Algérie dans le cadre de la préparation de la présidence luxembourgeoise de l'Union européenne au second semestre 2015.